2017

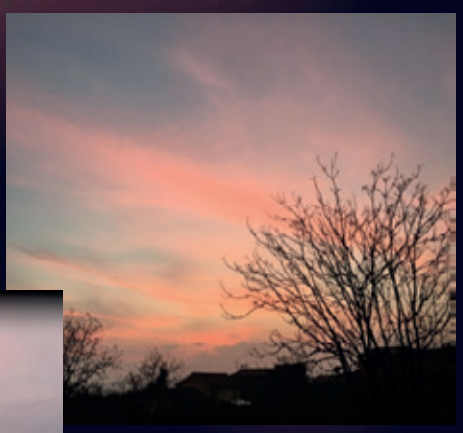

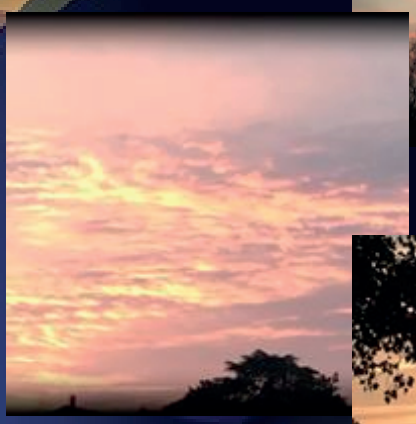

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT - PRIM

LE CONSEIL MUNICIPAL

Didier GERIN – Maire de Saint Prim

Michel CROS – 1er adjoint travaux, voirie, services techniques
Daphné GAULT – 2ème adjointe relations écoles et affaires sociales
Pierre VALVERDE – 3ème adjoint finances, sécurité et réglementation
Stéphanie JODAR–4ème adjointe communication, site internet, relation monde associatif et économique

Les conseillers municipaux

Sandrine BONNAY
Yoann CHARDON
Marie Claude CLAMARON
Franck DENOLLY
Alain GUILLOTON
Christian JAVERLIAC
Pascale JURY
Noélie LASCOLS
Nelly MICHALON
Bernard SEEMANN

Le personnel communal

Services Techniques :
Patrick RIVOIRE
Services Administratifs :
Brigitte RAVET - Rédacteur
Emilie JOURDAN - Secrétaire Comptable

Ecole Communale :
ATSEM : Catherine CONSTANTIN et Marie-France DEZARNAUD
Personnel restaurant scolaire et garderie :
Sylvie LESCOT – Christine GUITHON – Céline DEMONT
Marion LAROSE

Bulletin municipal de Saint Prim – Janvier 2017
Directeur de publication : Didier GERIN
Rédaction : Stéphanie JODAR, Nelly MICHALON, Pascale JURY, Yoann CHARDON, Bernard SEEMANN, Michel CROS
Remerciements : aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.
Imprimerie : IDN Impressions – 29 rue de l'Avenir 38150 CHANAS

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
MOT DU MAIRE	4
ETAT CIVIL	5-6
INFOS UTILES	7-8-9-10
VIE PRATIQUE	11-12-13
TRAVAUX – VOIRIE - EQUIPEMENT	14-15
BUDGET	16
ECOLE PRIMAIRE DU VILLAGE	17
RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE	18-19
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	20
SOU DES ECOLES	21
MISSION D'ANIMATION	22-23
C.C.A.S	24
ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE	25-26-27
LES FELEES DU BOCAL	28
ASSOCIATION SOCIÉTÉ DE CHASSE	29
RENCONTRE AVEC LE CARODAM	30
ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER	31
ENCARTS PUBLICITAIRES	32-34
SYNDICAT INTERCOMMUNAL ST PRIM/CHONAS L'AMBALLAN	35
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »	36
ASSOCIATION FAMILIALE	37-38
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS	39-40-41-42
ASSOCIATION SAINT VINCENT	43
BOULES DE CHONAS – SAINT PRIM	44-45
US 2 VALLONS – GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	46-47-48-49
TENNIS CLUB	50-51
JUDO CLUB	52-53
CLUB AUTOMNE DE LA VIE	54
CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE – 7 LAUX	55-56
KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS	57
ASSOCIATION CADENCE 38	58
PAROISSE ST PIERRE EN PAYS ROUSSILLONAIS	59-60
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	61-62
L'ACTUALITE EN PAYS ROUSSILLONNAIS	63-64
METEO A ST PRIM	65
ENCARTS PUBLICITAIRES	66
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	67

LE MOT DU MAIRE

Elus d'un 'VILLAGE DE CARACTERE' tel que Saint Prim, nous nous devons d'engager régulièrement les actions pour conserver cet esprit rural, convivial au cœur d'un bassin de vie dense par sa population, ses voies de communication et son économie.

Sans parler du label « Villages et Cités de Caractère », notre village se définit comme celui d'une vraie commune rurale. Son histoire, ses caractéristiques, son positionnement protégé entre les grands voies de communication que sont le fleuve Rhône, la voie SNCF, les routes Nationale 7 et Autoroute A7, sont là pour l'affirmer.

Les nouveaux habitants, les personnes de passage (avec de nombreux touristes qui apprécient notre aire de services pour camping-car et/ou qui viennent découvrir ou redécouvrir notre église aujourd'hui si particulière), les clients (habitués ou non) de notre commerce bar-restaurant 'Le Carodam' géré par Caroline et Damien GUY, les habitants des communes voisines….toutes et tous parlent d'une âme, d'un centre village agréable avec cette grande proximité entre la mairie, l'école, l'église, le bar-restaurant, la maison de Soins de Suite et de Réadaptation 'Le Mas des Champs '. Ce n'est donc pas un hasard si une de nos associations phare se nomme « Saint Prim Cœur de Village », véritable comité des fêtes qui organise chaque année la fête de la musique, une très agréable balade gourmande, maintenant la vente d'huîtres à la veille de Noël et du jour de l'An….

Bien entendu je n'oublie pas les quartiers qui ont également tous leur place. Le Conseil Municipal se félicite d'avoir initié en 2015 ces 'Apéros Quartiers' – que de moments conviviaux aux cœurs de ces quartiers qui ont permis à des voisins de mieux se connaître. Cette action d'élus est une action 'Force' dans notre volonté de favoriser le Vivre Ensemble.
Ce sont sur ces bases que nous avons défini les objectifs visés par la révision du PLU – Plan Local d'Urbanisme. Dans la délibération n° Délib.2016.37 votée à l'unanimité par le Conseil Municipal vous retrouverez ces objectifs. Ci-dessous, quelques extraits :

- Conservation et affirmation du caractère rural qui est une spécificité déjà forte de la commune.
- Diversification de l'offre de logements favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle.
- Préservation des espaces agricoles (en particulier la grande plaine agricole fertile et bien irriguée).
- Préservation et valorisation des espaces naturels, en intégrant le grand espace communal du Vallon.
- Embellissement des entrées du village sur ces principaux axes pour affirmer l'identité de la commune.

Cette délibération précise également les modalités de concertation avec l'organisation de réunions publiques, la mise à disposition d'un registre en mairie, une information sur le site internet de la commune…

En dehors de cette révision du PLU qui va bien occuper le Conseil Municipal ces deux prochaines années, nous allons poursuivre ces initiatives qui doivent permettre à un maximum de personnes de se rencontrer, de participer à des actions collectives. Le lancement du 'Chantier Bénévole' pour initier l'aménagement de l'ancienne cour de l'école primaire fait partie intégrante de ces actions. A ce sujet, je profite de ce bulletin municipal pour vous transmettre le lien qui vous permettra de visualiser la vidéo du québécois, présentée lors de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal et Personnel Communal le 7 janvier, qui parle si bien de l'action bénévole : sur YouTube rechercher 'Donner du temps - centre d'action bénévole de Sherbrooke'.
En 2017 soyons nombreux à toutes les manifestations associatives. Tous nos bénévoles le méritent bien !

Souhaitons-nous tous ensemble pour cette nouvelle année d'être en capacité aussi souvent que possible, malgré les difficultés que nous rencontrons toutes et tous, d'avoir « LA POSITIVE ATTITUDE ».

Belle et heureuse année 2017 Didier GERIN

ETAT-CIVIL 2016

NAISSANCES

Alizée, Germaine, Augusta
née le 7 février à Vienne
fille de Lionel MINODIER et de Stéphanie BESSON, domiciliés 178, rue des Crêtes.

Aaron
né le 11 février à Vienne
fils de Florent LATIN-BONAS et de Lindsay VAIRON, domiciliés 48, rue du Village.

Elena, Céline, Marthe
née le 19 février à Vienne
fille de Jérôme VIDON et de Fabienne LAGOUTTE, domiciliés 1156, route de Glay.

Gabriel, Antoine, Maurice
né le 29 février à Vienne
fils de Pierre CONSTANTIN et d'Alexia DE PICCOLI, domiciliés 802, rue de Pré-Margot.

Mathieu, Jean, Patrice
né le 2 avril à Vienne
fils de Pierre JURDIC et d'Anne-Marie ANSEAUME, domiciliés 7, allée de la Source.

Mahé
né le 8 juin à Vienne
fils de Franck MÉJASSOL et d'Anne VOGIEN, domiciliés 1553, chemin des Grandes Bruyères.

Esteban, Sevan
né le 8 juin à Vienne
fils d'Anthony TOULOUMIAN et de Sandy GAUDEL, domiciliés 924, route de Vienne.

Théa
née le 16 juin à Vienne
fille de Rémi TOUVIGNON et de Julie CHEVALIER, domiciliés 122, chemin des Vergers.

Jonah
né le 18 juin à Givors
fils de Laurent RIFFARD et de Noëlie DUCHAMPT, domiciliés 6, chemin de Corneyzin.

Marius, Léon
né le 22 juin à Vienne
fils de Sébastien VILHON et de Guylaine FAURE, domiciliés 191, route des Roches.

Liam
né le 30 juillet à Vienne
fils de Pierre-Yves DUC et d'Aurore BECKER, domiciliés 25, chemin du Val du Rit.

Théa, Simone, Chantal
née le 16 août à Vienne
fille d'Anthony MATERA et de Karine CELARD, domiciliés 215, chemin des Pierres.

Gabriel, François, Floria
né le 22 août à Vienne
fils d'Alexandre PIOGER et de Jérémie LIAGRE, domiciliés 738, rue de Pré-Margot.

Maël
né le 8 septembre à Vienne
fils de Grégory THOMAS et de Julie HOFFMANN, domiciliés 1090, route de Vienne.

Owen
né le 15 octobre à Vienne
fils de Romain DUIGOU et de Johanna PIELTIN, domiciliés 99, rue du Village.

Maël, Bernard, Jacky
né le 12 novembre à Vienne
fils de Christophe LOBBE et de Justine BIANCIOTTO, domiciliés 49, chemin de la Fontaine.

Océane née le 19 novembre à St-Priest-en-Jarez	fille d'Anicet ANDRÉ et de Jennifer PROST, domiciliés 514, route d'Auberives.
Emma née le 19 novembre à St-Priest-en-Jarez	fille d'Anicet ANDRÉ et de Jennifer PROST, domiciliés 514, route d'Auberives.
Nathan, Valentin né le 12 décembre à Vienne	fils d'Eric LEVOL et de Séverine MAZARS, domiciliés 36, chemin du Marquis.

MARIAGES

Jérémie CLEMENT et Ingrid PLATEY	**27 février**
Charlotte DEREMETZ et Audrey AMSTOUTZ	**16 avril**
Florent CHEMINAL et Lynda DUHY	**30 avril**
Yann DE BODARD DE LA JACOPIERE et Albane FRECON	**14 mai**
Stéphane CARREL et Laurie POZET	**21 mai**
Michaël BOUVET et Marie Christina BABAJEE	**11 juin**
Vivien DEFAIX et Célia NIVOIS	**30 juillet**
Matthias WEBER et Donatienne FRECON	**27 août**
Franck CASQUET et Cindy SABADOTTO	**27 août**
Benjamin SERY et Betty MASPERO	**3 septembre**
Sébastien BLANCHARD et Sophie ROUCHOUZE	**10 septembre**
Nicolas HUMANN et Nadège PONCET	**9 novembre**

NOS PEINES

Simone CELARD née LESAINT	7 mars à Vienne
Pierre BALDIT	20 mars au Sri Lanka
Pierre MANIN	23 juillet à Vienne
Martine BATTAGLINI née DUTRONC	18 août Ste-Foy-les-Lyon
René MAIMON	20 août à Vienne
Weïs France PITTET née SILVESTRINI	13 novembre à Saint-Prim
Jean-Paul COLOMB	17 décembre à Saint-Prim

INFOS UTILES

Mairie
153, Rue Du Village
38370 SAINT PRIM
Tél : **04 74 56 42 70**
Fax : **04 74 56 55 03**

Mail : mairiedesaintprim@wanadoo.fr
Site : www.saint-prim.fr

L'inscription sur les listes électorales

Est automatique pour les jeunes de 18 ans.
Pour les autres personnes, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire, pendant l'année jusqu'au 31 décembre (se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile) pour les scrutins de l'année suivante.

Carte nationale d'identité

Présence obligatoire du demandeur, pièces à fournir :
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance).
- Justificatif de domicile récent
- 2 photos couleurs conformes aux instructions préfectorales
- Ancienne carte en cas d'un renouvellement
- 1 timbre fiscal de 25 € sera demandé lorsque la précédente carte n'est pas restituée au guichet de la mairie.

La durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures.

Pour les mineurs, fournir une copie intégrale de l'acte de naissance et une copie de la carte d'identité du parent demandeur.

Passeport biométrique

Les demandes sont à faire auprès des mairies suivantes :
- Roussillon 04 74 29 31 62 sur rendez-vous
- Vienne 04 74 78 30 31 sur rendez-vous

Recensement militaire

Tous les français doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant au secrétariat de la mairie, munis de leur livret de famille, de leur carte d'identité et d'une facture attestant du domicile des parents. L'attestation de recensement est **obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée**.

INFOS UTILES

POMPIERS

En cas d'urgence, **appelez le 18 ou le 112** : soyez précis sur le genre, l'importance et le lieu exact du sinistre.
Pour une intervention rapide, donnez un point de rendez-vous facile pour guider les pompiers.

ASSISTANTE SOCIALE

Centre socioculturel de St Maurice l'Exil
Tél : 04 74 86 34 95

SERVICE AIDE-MENAGERE

Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées. Des aides à domicile assurent les tâches ménagères et apportent un soutien moral. Il est géré par **l'A.D.P.A.**
Renseignements en **Mairie ☎ 04 74 56 42 70**

PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a mis en place le portage de repas à domicile.
Ces repas sont composés de : hors d'œuvre, plat protéique, légumes, fromage, dessert, pain et potage pour le soir.
Renseignements en **Mairie ☎ 04 74 56 42 70**

LA TELEALARME

Elle permet aux personnes en difficulté – âgées, seules ou handicapées - de rester chez elle en toute sécurité.
A la moindre détresse, la personne, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton.
Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24 h sur 24 h.
Chaque mois, un délégué de votre commune vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.
Renseignements en **Mairie ☎ 04 74 56 42 70.**

TRAVAILLEUSES FAMILIALES

En cas de maladie, d'hospitalisation, de surmenage de la mère de famille, vous pouvez faire appel à une travailleuse familiale.

Renseignements ☎ **04 74 57 67 24**

INFOS UTILES

GARDE D'ENFANTS

Vous cherchez un moyen de garde sur votre commune : il existe un réseau d'assistante maternelle agréée par le conseil général. La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie ☎ 04 74 56 42 70 ainsi que sur le site de la mairie www.saint-prim.fr .

La commune dans le cadre d'un contrat d'enfance jeunesse signé avec 4 communes, fait partie d'un relais auquel les assistantes maternelles peuvent participer. Relais Arc en Ciel ☎ 04 74 56 56 74 animé par Mme EPARVIER Elisabeth qui reçoit tous les après-midi. Ce temps collectif est un moment de partage pour les enfants qui découvrent à leur rythme les règles de la collectivité, le relais soutient les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle et les temps collectifs sont des moments d'échange entre professionnels de la petite enfance.

LE PACT DE L'ISERE A VOTRE SERVICE

Vous êtes locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs…. Vous souhaitez vous informer pour accéder à la propriété et connaître les financements aidés mobilisables, connaître les droits et devoirs respectifs du propriétaire et de son locataire, connaître les subventions pour réaliser des travaux d'amélioration…..
Contactez le PACT DE L'ISERE 42, rue de Bourgogne 38200 Vienne - ☎ 04 74 85 15 15

MEDIATHEQUE Intercommunale du Pays Roussillonnais à St Maurice L'Exil

☎ **04 74 86 20 26**

FAX

Pour l'envoi d'un fax, adressez-vous en mairie. Il vous sera demandé une participation équivalente au prix d'un timbre-poste.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.
☎ 04 74 56 37 00

INFOS UTILES

REGLEMENTATION de VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Les maisons implantées sur le territoire des 9 communes adhérentes au SIASSAR et non raccordées à l'égout (et qui font usage de fosse septique) ainsi que les collectivités, peuvent lors du curage de leur fosse septique, station de relevage et fosses toutes eaux, **vidanger à titre gratuit à la station d'épuration** du SIASSAR à Saint Alban du Rhône. Il faut demander à la mairie de Saint-Prim une **autorisation de dépotage** qui sera remise au conducteur de l'entreprise de dépotage et qui la présentera au technicien de la station d'épuration avec le bordereau d'identification et de suivi des sous produits de l'assainissement. Le curage et le transport seront payés par le particulier à l'entreprise de dépotage. **La vidange et le traitement par la station d'épuration seront gratuits**.

ORDURES MENAGERES Le ramassage est assuré :

Le mardi matin des semaines impaires pour les déchets recyclables - Poubelle **JAUNE**
Le jeudi matin pour les ordures ménagères - Poubelle **VERTE**

RECUPERATION DE VERRE, VETEMENTS ET CHAUSSURES

Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux
Pour le verre pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, etc...
Ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets
☎ 04 74 29 31 15 – Service : Environnement (CCPR)

DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

☎ 04 74 78 05 84 **Toutes les déchetteries** de la Communauté de Commune du Pays Roussillonnais sont **accessibles gratuitement** en justifiant de votre domicile.

	Anjou		Sablons		Salaise sur Sanne	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h	14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermé		Fermé			
Mercredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Jeudi	Fermé		9h-12h	9h-12h		
Vendredi	14h-18h	15h-19h	14h-18h	15h-19h		
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermé		Fermé		10h-12h	10h-12h

	Péage de Roussillon		St Clair du Rhône		Ville sous Anjou	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h	**9h-12h 14h-18h**	**9h-12h 15h-19h**	14h-18h	15h-19h
Mardi					Fermé	
Mercredi					14h-18h	15h-19h
Jeudi					Fermé	
Vendredi					14h-18h	15h-19h
Samedi					9h-12h 14h-18h	9h-12h 15h-19h
Dimanche	Fermé		Fermé		Fermé	

Hiver	Novembre Décembre Janvier Février
Eté	Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre

VIE PRATIQUE

Vous avez choisi de vivre à Saint-Prim, petit village de campagne, pour y savourer calme et tranquillité, et vous avez eu raison !
La campagne a ses charmes qui nécessitent quelques règles élémentaires permettant à chacun de profiter de sa liberté en respectant celle des autres.

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables	de 08 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Le samedi	de 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés	de 10 h à 12 h

PROMENADE

Les sentiers de randonnée sont la vitrine du Pays Roussillonnais et nous souhaitons que chacun puisse en profiter pleinement.
Aussi, nous vous demandons de respecter le balisage en place et de ne pas le surcharger par un « balisage sauvage ». Il nous semble également important que le balisage mis en place pour une sortie unique soit enlevé après la manifestation.
Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du Centre Village de St Prim

AUTOMOBILISTES

Les problèmes de circulation automobiles et principalement de vitesse sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et de tous les autres piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.
Utilisons les parkings prévus à cet effet.

FEUX

Par arrêté préfectoral, les feux sont **interdits tout au long de l'année.**
Les végétaux sont acceptés gratuitement à la déchetterie.
Il en est de même pour les branchages et le taillage des haies.

VIE PRATIQUE

AMENAGEMENT, MODIFICATION DE SON HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux de ce type, quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.
Alors n'hésitez pas à contacter le secrétariat avant d'attaquer les travaux.

AUX AGRICULTEURS

Afin de maintenir les routes en bon état, il est recommandé aux agriculteurs de laisser sur les côtés une bordure d'au moins un mètre et de veiller à ne pas déposer de terre sur les routes lors des travaux de labour.

PROPRIETAIRES DE CHIENS

Ne le laissez pas hurler la nuit (c'est mauvais pour sa santé et son moral ! !), mais aussi aboyer durant des heures entières la journée. Il en va de la tranquillité de vos voisins. Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsable de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation.

Pour les CHIENS de 1ère et 2ème CATEGORIE

PERMIS DE DETENTION OBLIGATOIRE depuis le 1er JANVIER 2010

Les propriétaires de chiens d'attaque ou de défense (Cat 1 & 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maitre décernée par un formateur agréé.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750,00 € d'amende.

L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 € à 150 000 € d'amende

NEIGE

L'agent communal s'emploie à déneiger le plus rapidement, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons. De même, le stock de sel est réservé en priorité à la voirie communale et aux abords des bâtiments communaux (mairie, école).

Nous vous conseillons de prévoir, à l'approche de l'hiver, un équipement minimum (chaînes ou pneus neige) vous permettant de circuler du mieux possible avant que les routes ne soient dégagées.

De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage.

Merci par avance de votre compréhension.

VIE PRATIQUE

COMPTEUR & DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Chaque abonné doit prendre toutes les précautions utiles pour assurer une bonne protection de son compteur d'eau contre le gel ; sinon il serait responsable de sa détérioration.
Protégez votre compteur du gel à l'aide de matériaux isolants. Attention : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant.
L'abonné n'est jamais fondé à solliciter une réduction de consommation en raison de fuites dans ses installations intérieures à la propriété, car il a toujours la possibilité de contrôler lui-même la consommation indiquée au compteur.
Nous conseillons de surveiller l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute consommation anormale. Si le compteur tourne sans aucune utilisation, il y a sûrement une fuite.
Pour les abonnés distribués par la SDEI, maintenant LYONNAISE DES EAUX, vous pouvez suivre votre consommation sur internet :
https://www.eau-en-ligne.com/ma-consommation/historique-de-consommation

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHONAS ST PRIM ST CLAIR DU RHONE

Suite à la démission de Monsieur Didier GERIN, les nouveaux vice-présidents du syndicat des eaux sont Messieurs Jean ANDRIEUX et Jean Jacques PLASSON. Pour la commune de Saint Prim, les membres titulaires sont Pierre VALVERDE et Bernard SEEMANN, les suppléants Noélie LASCOLS et Christian JAVERLIAC.
Le Syndicat des Eaux devient fournisseur de la commune des Roches de Condrieu, après vérification de ses capacités techniques et financières à le faire mais surtout en terme de volume disponible en toutes saisons. Une convention a été signée en ce sens en fin d'année.
Pour la commune de Saint Prim, le remplacement des compteurs de nos 530 abonnés a commencé au mois d'octobre et devrait prendre fin en début d'année. Cette opération permettra d'avoir un parc neuf homogène, permettant le relevé à distance des compteurs et une facturation au réel.
Nous souhaitons bon vent à Dominique BRUN qui a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années au service du syndicat. Elle est remplacée dans sa mission par Monsieur Serge GUELL, recruté via un contrat CUI (contrat unique d'insertion).

TRAVAUX – VOIRIE – EQUIPEMENT

ENFOUISSEMENT RESEAUX CHEMIN DES GRANDES BRUYERES

Un chantier d'envergure s'est déroulé cette année conjointement sur les communes de CHONAS L'AMBALLAN et SAINT PRIM. ERDF devenu depuis ENEDIS a enfoui ses lignes moyenne et basse tension, le réseau aérien ayant atteint la limite d'âge .Cette opération s'inscrit dans le cadre de la fiabilisation de la distribution.

La participation communale liée à cette opération d'un montant de 32 374 € a été essentiellement consacrée à l'enfouissement du réseau France Telecom, opération non subventionnée .Ce chantier réalisé par les sociétés CITEOS et SERPOLLET s'est étalé sur environ 8 mois et les derniers poteaux ont été déposés courant Novembre.

La maitrise d'ouvrage de ce chantier a été assurée par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère).

Intervention ENEDIS du 21-06-2016

La vue est désormais bien dégagée

carrefour de BERBIN avant enfouissement

TRAVAUX – VOIRIE – EQUIPEMENT

Les gros chantiers prévus depuis quelques temps ont enfin été réalisés.
Les deux chantiers voiries, trottoirs de Glay et chemin des cerisiers, ont été respectivement menés à bien par la communauté de commune du pays Roussillonnais et par la commune elle-même. Ces travaux ont été confiés à la même Entreprise Buffin T.P. d' Ampuis.

Parallèlement à ces gros travaux de voiries nous avons été amenés à refaire une partie du chemin de Berbin qui était en train de s'effondrer. La solution écologique utilisée par l'entreprise Laurent TP de Vernioz a été de planter des pieux pour stabiliser les talus.

D'autres travaux de moindre importance ont été faits : le passage des écoliers pour sécuriser le cheminement piétons des enfants et des poussettes, mise aux normes électriques des bâtiments communaux (Socotec), détection et diagnostique de l'amiante à l'ancienne école.
Enfin, remercions Patrick Rivoire pour son implication dans son travail de tous les jours pour que notre village soit toujours plus agréable à vivre… (Fleurissement, fauchage, déneigement…etc.)

BUDGET

LES FINANCES DE LA COMMUNE - le Budget

FONCTIONNEMENT		BUDGET PRIMITIF de la commune de SAINT-PRIM	
CHAPITRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**BP 2016**	**CHAPITRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**BP 2016**
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	242 834 €	CHAPITRE 013 Atténuations de charges	- €
CHAPITRE 012 Charges de personnel	306 723 €	CHAPITRE 042 Opérations d'ordres entre sections	- €
CHAPITRE 014 Atténuations de produits	6 747 €	CHAPITRE 70 Produits des services	64 855 €
CHAPITRE 022 Dépenses imprévues	2 000 €	CHAPITRE 73 Impôts et Taxes	610 727 €
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre entre section	14 239 €	CHAPITRE 74 Dotations et participations	101 337 €
CHAPITRE 065 Autres charges de gestion courante	165 762 €	CHAPITRE 75 Autres produits gestion courante	16 157 €
CHAPITRE 065 Déficit budget locaux commerciaux	71 400 €	CHAPITRE 76 Autres produits financiers	- €
CHAPITRE 066 Charges financières	52 822 €	CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**862 527 €**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**793 076 €**
CHAPITRE 023 Virement à la section investissement	238 778 €	CHAPITRE 002 Excédent antérieur reporté	308 229 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 101 305 €**	**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**1 101 305 €**

	Avec déficit budget locaux commerciaux	Sans déficit budget locaux commerciaux
Resultat	**- 69 451 €**	**1 949 €**
Resultat cumulé	**238 778 €**	**310 178 €**

hypothèse retenue pour 2016 : "vente des locaux de l'immeuble le Vallon"
avec intégration des déficits commerciaux cumulés antérieurs, 71.400€

INVESTISSEMENT			
CHAPITRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**BP 2016**	**CHAPITRES RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**BP 2016**
Chapitre 040 Opérations d'ordre	- €	Chapitre 024 Produits de cession	9 600 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	66 657 €	Chapitre 040 Opération d'ordre - Amortissements	14 239 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	5 000 €	Chapitre 10 Dotations Fonds divers et réserves	15 383 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	175 165 €	Chapitre 13 Subvention d'investissement	20 775 €
		Chapitre 16 Emprunts et dettes	57 200 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**246 822 €**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**117 197 €**
Pour investissements 2017 à 2019	337 107 €	Chapitre 001 Solde d'excécution d'inv reporté	227 954 €
		Chapitre 021 Virement de la section de fonct.	238 778 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**583 929 €**	**RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**583 929 €**

Resultat	**- 129 625 €**
Resultat cumulé	**98 329 €**

	budget locaux commerciaux	locaux commerciaux
Résultat de l'exercice	- 69 451 €	1 949 €
Dotations aux amortissements	14 239 €	14 239 €
CAF BRUTE	**- 55 212 €**	**16 188 €**

CAF Brute	- 55 212 €	16 188 €
(-) Remb. en capital des emprunts	66 657 €	66 657 €
CAF NETTE	**- 121 868 €**	**- 50 468 €**

En cette année budgetaire, <u>la rigueur était nécessaire.</u>

Elle est dûe aux différentes baisses des subventions de l'état principalement,

il s'agissait pour la commissions des finances de bien prendre les actions correctives :

- Diminution des dépenses.

Copieurs - Services liés à l'école – Entretien – Nettoyage

- Sagesse au niveau des Investissements

Cette gestion budgétaire prévoit donc de clôturer l'année 2016, avec des réserves cumulées encore importantes :

238.778 € pour le fonctionnement

et 98.329 € pour l'investissement

Ces réserves en résultats cumulés , permettront aux finances de la commune de passer le cap difficile.

ECOLE PRIMAIRE DU VILLAGE
RENTREE 2016-2017

1 septembre 2016, jour de la rentrée pour près de 125 élèves à l'école du village.
Rentrée teintée de morosité. En raison d'une baisse des effectifs et malgré la mobilisation des représentants de parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité, les services de l'Education Nationale ont décidé la fermeture d'une classe.

5 CLASSES :

PS/MS : Christine CHATAGNIER /Célia GRAND, ATSEM Marie-France DEZARNAUD
MS/GS : Sandrine CAMPION, ATSEM Catherine CONSTANTIN
CP/CE1 : Stéphanie BEAURAIN
CE1/CE2 : Gaëlle BRANDLE/ Laurène VITTOZ
CM1/CM2 : Virginie AIME / Laurène VITTOZ
Remplaçant rattaché : Vincent GOUTAREL

DIRECTION assurée par Mme Virginie AIME, permanence les lundis
TEL : 04 74 56 41 55

Projets et activités :

Comme on peut apprendre en s'amusant, des cours de musique et chants sont proposés à l'ensemble des élèves de l'école tous les vendredis, les maternelles assistent régulièrement à la lecture de contes.
Cours de vélo avec permis à la clé, de piscine sont proposés aux plus grands.
Au cours de l'hiver 2017, les primaires partiront à la découverte des sports d'hiver
Toutes ces activités sont financées par le sou des écoles ou par la commune.

Pensez à inscrire vos enfants vers le mois de mai pour la rentrée prochaine (enfants nés en 2014 ou pour les nouveaux arrivants) en téléphonant à l'école.

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

CONTACTS Service périscolaire par tel au 0474567703 ou par mail periscolaire@saint-prim.fr
Logiciel d'inscription www.logicielcantine.fr

LE RESTAURANT SCOLAIRE

A la rentrée, une nouveauté attendait les jeunes clients au restaurant scolaire. En effet, et comme l'avait annoncé la municipalité dès les premiers jours de 2016, un nouveau prestataire en restauration collective a été choisi pour préparer les repas servis quotidiennement.
La commission en charge du nouvel appel d'offre composée d'élus, a porté son choix sur la société Christian Guillaud traiteur, située à la Côte Saint-André dont le maître mot est l'élaboration d'une cuisine traditionnelle, familiale et établie par des diététiciennes confirmées. Leur politique d'achat est orientée vers des circuits courts avec des produits de qualité dont certains sont issus de l'agriculture bio. Ainsi, les enfants retrouveront dans leurs assiettes majoritairement des produits isérois et drômois. Dès les premiers jours, le changement fut apprécié par les enfants ; contrat rempli pour la municipalité.
Dans l'année des menus à thème leur sont proposés : Noël bien évidemment, cuisine étrangère, semaine du goût et ils ont eu la joie de recevoir la visite d'un food-truck le vendredi 2 décembre qui leur a préparé leur plat préféré : des frites
Les menus sont affichés sur les panneaux de l'école, de l'accueil périscolaire ou sur le site de la commune (**saint-prim.fr**).
Les inscriptions sont obligatoires et elles se font via le logiciel et selon les modalités consultables sur le site de la commune ou sur le logiciel.

TARIFS : 3,56 LE REPAS

ACCUEIL PERISCOLAIRE/GARDERIE

Avant de débuter leur journée ou pour la terminer, les enfants peuvent se retrouver à la garderie devenue depuis la rentrée Accueil Périscolaire sans hébergement.
Moment de détente, de partage, de jeux entre copains, d'apprentissage de découvertes et encadré par le personnel communal : Catherine Constantin, Marie-France Dezarnaud, Marion Larose et Sylvie Lescot.
Les inscriptions sont obligatoires et elles se font par le logiciel jusqu' à la veille minuit.

Les Nouvelles Activités Périscolaires / NAP

Elles se déroulent les mardis et vendredis de 15H45 à 17h15
Sur notre commune, le service est proposé depuis deux années et les fréquentations sont régulières bien qu'en légère baisse sur les vendredis.
L'intérêt des enfants et la qualité ont été et restent les critères de choix des ateliers mis en place : jeux venus d'ailleurs, le journalisme, atelier de créations de bijoux, citoyenneté, scrapbooking, poterie, comprendre le handicap, travail sur bois ….. ;
Les inscriptions sont obligatoires, elles se font auprès de Léo Lagrange ou du service périscolaire, pour l'année ou pour une période.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Il est temps de faire le bilan de ces deux années de mandat du Conseil Municipal des Enfants.
De nombreuses actions ont été entreprises par ces « petits » conseillers municipaux :

Ils ont organisé durant deux années une chasse aux œufs dans le parc du Mas des Champs, en collaboration avec l'association Cœur de Village.

A leur initiative, halloween a été à l'honneur durant ces deux années et ces manifestations ont connu un grand succès, grâce à la participation des habitants de Saint Prim, toujours généreux et prêts à ouvrir leurs portes.

Ces jeunes conseillers, toujours dans un esprit de citoyenneté, ont également organisé un grand nettoyage de la nature à Saint Prim, auxquels de nombreux saint-primois ont participé. La plaine et les différents quartiers du village ont ainsi été ratissés et nettoyés par plusieurs équipes, sous la coordination d'élus qui se sont joints à cette initiative.

Afin de les remercier de leur engagement et de leur volontariat et comme il a déjà été évoqué dans le précédent bulletin municipal, les conseillers ont eu la chance de passer une journée à Paris, afin de visiter l'Assemblée Nationale et de déjeuner dans les appartements particuliers de l'Assemblée, à la Questure, où ils ont été reçus par Monsieur Erwann BINET, député de l'Isère.

Le Conseil Municipal tient à remercier ces conseillers en herbe pour leur motivation et leur état d'esprit, que nous retrouverons peut-être dans quelques années, en espérant que cela ait suscité des vocations !

SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles est une association dont la vocation est le financement de divers projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école.
Les fonds nécessaires à ce financement sont récoltés lors d'événements festifs et familiaux.
Ainsi grâce aux efforts de ses membres pour l'organisation et la participation des parents d'élèves, des habitants de Saint Prim et des communes avoisinantes, des activités sont proposées gratuitement à nos enfants pendant le temps scolaire comme par exemple et selon les années : activité et sortie vélo, activité cirque, intervenant contes et spectacle, activité danse africaine.
L'association permet aussi de participer au financement de classes découvertes, sorties cinéma, sorties scolaires de fin d'année, etc….

Le bureau 2016/2017 se compose :
Président : Cédric ZOK
Vice-président : Mickaël GALLIEN
Trésorière : Carine MANQUAT-MANOZ
Vice-trésorier : Vanessa DUPEYRON
Secrétaire : Nancy FORNER

Le bureau est secondé par des membres :
Sandrine BONNAY, Emilie CHAMAGNE, Ingrid CLEMENT, Stéphane COLOMBON, Frank COSTA, Céline DEFOUR, Sandrine FRAYSSE, Gilles GARCIA, Damien GARDETTE, Magalie GONZALEZ, Caroline GUY, Amina MACHILLOT, Cyril PEREZ.

Chacun participe selon ses disponibilités et ses moyens mais toujours dans la bonne humeur !
Toute aide ponctuelle est bien entendu la bienvenue.

Nos manifestations pour 2017 :
- LOTO le dimanche 22 janvier
- Foire aux fleurs et Vide grenier le dimanche 23 avril
- La Saint Primoise le dimanche 14 mai
- La kermesse le 30 juin

Nouveauté cette année nous proposons des distributions de pizza, les réservations se font via les élèves.
Vous êtes aussi informés par les affichages et facebook.
Déjà réalisée la matinée Diots qui a connu un bon succès.

Le sou des écoles va financer cette année : Cycle Vélo, Spectacle de NOEL de décembre, Cycle de 8 séances LA FORET DES CONTES, Spectacle LA COMPAGNIE LES 3 CHARDONS, un spectacle de Marionnettes, Une sortie de 3 jours à AUTRANS Fin mars avec ski et chiens de traineau.

Nous remercions les parents d'élèves mais aussi les habitants de Saint Prim qui viennent nous apporter leur soutien au travers des diverses manifestations.

MISSION D'ANIMATION REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association reconnue d'utilité publique professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Elle propose de l'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans qui sont des temps de rencontres, d'échanges et d'animations variées. Tous peuvent en fonction de leurs besoins ou de leurs goûts trouver ce qu'ils attendent. Etre à l'écoute, être force de propositions dans le respect des règles et des autres sont les objectifs de toute une équipe.

⇨ Périodes de fonctionnement

L'accueil de loisirs 3-11 ans	*L'espace Ados*
■ **Les mercredis** ■ **Les petites vacances scolaires :** - **Hiver, Printemps, Automne** ■ **Les vacances d'Eté : deux semaines au mois d'août**	■ **Les petites vacances scolaires :** - **Hiver, Printemps, Automne** ■ **Les vacances d'été : le mois de juillet et deux semaines en août**

⇨ Lieux d'accueil

Désormais l'accueil de loisirs 3/11 ans sera sur des lieux précis suivant les périodes :

Les mercredis	Les petites vacances	L'été
Périscolaire de l'école de SAINT- PRIM	Périscolaire de l'école P. Vincensini à Reventin-Vaugris	Salle polyvalente Chonas/St Prim

Le Secteur Ados fonctionne toute l'année au local des Cotes d'Arey.

⇨ Restauration

Pour les vacances scolaires et les mercredis, les repas sont confectionnés par la cantine de Reventin-Vaugris

⇨ Chiffres de l'année

Pour l'année 2016, c'est 258 enfants et ados différents issus de 187 familles des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions d'activités, les camps, les soirées….

Mais plus particulièrement 57 enfants sont issus de la commune de Saint-Prim dont 14 ados.

⇨ Points sur l'année écoulée

Tout au long de cette année, divers thèmes ont été abordés : Hiver 2016 « Bienvenue en Chine », Printemps 2016 « Les aventuriers du centre de loisirs perdu », Eté 2016 «Eclate toi», Automne 2016 « Lez 'arts du monde ».

Nous nous appuyons sur ces thèmes pour apporter une réelle plus value éducative et pour répondre à des objectifs tels que : Faire découvrir un pays, encourager la curiosité culturelle, responsabiliser l'enfant dans son quotidien, découvrir un environnement et se l'approprier, développer le vivre ensemble, être acteur de ses loisirs, développer la créativité……

Des nuitées et des séjours ont été organisés pour développer l'autonomie et l'ouverture sur les autres :

2 nuitées en août pour les 6/11 ans organisés au stade Chonas/St Prim et 2 séjours ados : le 1er en Espagne vers Tarragone et le 2ème à St Bauzille de Putois (vers Montpellier) en collaboration d'autres secteurs jeunes.

Depuis le 1er septembre 2016, les communes ont renouvelé le partenariat avec l'association Léo Lagrange Centre Est en lui confiant de nouvelles actions. Une nouvelle organisation a donc été faite :

- Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation et coordinatrice des actions du Contrat Enfance Jeunesse
- Cécile Chabirand, directrice accueil de loisirs, référente enfance et actions familles, coordinatrice NAP
- Justine Dufour, directrice accueil de loisirs, référente jeunesse, coordinatrice NAP

Cette nouvelle organisation et répartition des rôles permettra une pérennisation et un développement des actions que les municipalités ont souhaité proposer aux familles.

⇨ Notre projet

Des Loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes qui permettent au quotidien d'émoustiller la curiosité, le plaisir, la découverte, l'esprit d'initiative, l'entraide, le dépassement de soi…. Le vivre ensemble !!!
Un projet pour accompagner les enfants et les adolescents à devenir les adultes de demain, tolérants, généreux, citoyens et respectueux de l'environnement.
La notion de respect, de responsabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'accueil de la différence sont vécues au quotidien.

Pour tous renseignements : Mission d'Animation Léo Lagrange Centre-Est
BONNETON Catherine
Hôtel de ville
1 Place des Arelis
38138 Les Cotes d'Arey

06.87.85.27.49
Email : catherine.bonneton@leolagrange.org

C.C.A.S
CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS est un établissement public communal qui gère et coordonne les actions sociales de votre commune. Il est organisé en conseil d'administration et dispose d'un budget propre alimenté par une participation communale votée par le conseil municipal et de dons privés de Saint-primois.

Composition :

Président de droit : Didier Gerin, Maire

Animatrice : Daphné Gault, adjointe aux affaires sociales

Membres-élus et nommés par le conseil municipal : Sandrine Bonnay, Marie-Claude Clamaron, Pascale Jury, Noëlie Lascols

Membres extérieurs : Monique Chiera, Annette Fayat, Annick Mouraret et Pierre Guillet

En 2016, le CCAS a vu le départ de Mme Josette Claudinon qui a déménagé pour se rapprocher de sa famille. LE CCAS tient à saluer son engagement tant au CCAS qu'au sein d'autres associations communales.

Missions :

- Actions de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées.
- Instruire les demandes sociales en relation avec le département.
- Orienter et accompagner les personnes en difficulté.
- Dans le cadre de l'aide sociale, le CCAS assure la gestion de la téléalarme.
- Maintenir le lien entre les habitants

Repas des ainés : La journée du 19 Novembre fut très agréable pour les plus de 65 ans de notre commune conviés pour le traditionnel repas.
Cette année, l'événement était organisé autour du thème « voyage de Paris à Broadway à travers les comédies musicales.
Près d'une centaine de personnes ont pu apprécier un spectacle repas dans une salle décorée dans le thème.

Les colis : Avant les fêtes de Noël, les membres du CCAS organisent la traditionnelle distribution des colis à destination des personnes âgées de plus de 70 ans qui n'ont pu se rendre au repas. Cette année, une cinquante de colis ont ainsi été distribués.
Moment d'échanges sur la vie de la commune et les bobos de la vie.
Un moment aussi pour certain de rompre la solitude.

La télé Alarme est un dispositif permet à l'abonné de se maintenir à son domicile. Par la simple pression du médaillon ou de la montre les services de secours sont alertés et ils décident soit de déclencher les pompiers soit d'alerter les intervenants compétents. Ainsi abonnés et familles sont rassurés ; toute personne âgée peut en bénéficier, il existe des aides financières.
Renseignements en mairie : 04.74.56.42.70

Le pique-nique du 16 juin : L'objectif de cette journée est de mettre en lien l'ensemble des habitants toutes générations confondues autour d'un pique-nique tiré du sac et d'animations comme un tournoi de pétanque.
A la demande générale, l'opération sera renouvelée en 2017.

ASSOCIATION SAINT PRIM CŒUR DE VILLAGE

COMPOSITION DU BUREAU LORS DE L'AG DU 22 JANVIER 2016

- Frédérique FAURY (présidente)
- Guy BATTAGLINI (vice-président)
- Pierre GUIRONNET (trésorier)
- Bernadette SAUZAY (secrétaire) en remplacement de Martine BATTAGLINI
-

Autres membres:

André BOMBRUN, Frédéric CHANEL, Pierre CHATAIN, Cyril DUPEYRON

Anne Marie GUILLET, Pierre GUILLET, Stéphane JOURDAN, Jacky LOBBE, Jean LOISON, Annick MOURARET, Daniel PRUNT, Marius RAMEL, Maryse RODEL,

, Bernadette SAUZAY, Gilbert SAUZAY, Bernard SEEMANN, Andrée VERRIER.

Notre objectif est de fédérer la population St Primoise autour d'un projet d'animation, soit festif soit culturel.

CHASSE AUX ŒUFS LE 26 MARS 2016

En collaboration avec le conseil municipal des enfants, la municipalité et le centre de réadaptation du mas des champs CUEILLETTE FRUCTUEUSE Pour le bonheur des nombreux participants

HARMONIE DE CHAVANAY
LE 8 avril

Les musiciens sous la direction de Mr PAOLI ont joué avec brio des musiques de films devant un public conquis.

Soirée conviviale pour petits et grands
Programmation musicale au top

FETE NATIONALE
En partenariat avec le comité des fêtes de Chonas, nos deux municipalités et le syndicat intercommunal

Spectacle cabaret endiablé
Feu d'artifice majestueux
Public enchanté

JOURNEES DU PATRIMOINE LE 17 ET 18 SEPTEMBRE
Un concert à l'église a permis de clôturer la journée du 17

Le groupe vocal, Chanteval, a enchanté le public venu nombreux par sa qualité d'interprétation et son répertoire très éclectique.

BALADE GOURMANDE DU DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016

Nombre toujours croissant depuis 3 ans, randonnée pour tous publics

Les lieux de ravitaillements ont permis de découvrir des sites très agréables et à l'arrivée une animation musicale attendait les randonneurs pour le plaisir de tous.

MATINEE HUITRES DU 11 DECEMBRE 2016

L'année 2016, s'achève et à bien des égards nous avons eu bien de nombreuses satisfactions, mais les membres de l'association ont été bouleversés suite à la disparition de Martine Battaglini.
Notre peine a été immense, elle a assuré son poste de secrétaire avec beaucoup de dignité malgré cet adversaire redoutable.
Toute nos pensées vont à Guy, son mari et à ses deux filles qui l'ont soutenue et accompagnée
Merci aux personnes qui nous ont aidés, tout au long de l'année

Dates à retenir pour 2017

- **Assemblée générale le vendredi 27 janvier à 20h**
- **Concert de printemps, Alain HYVER chante Jean FERRAT, le samedi 22 avril**
- **Fête de la musique le mercredi 21 juin**
- **Fête nationale le Jeudi 13 juillet**
- **Balade gourmande le dimanche 1 octobre**
- **Matinée huîtres début décembre**

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en cours d'année, nous vous invitons à venir vous connecter sur notre page facebook, pour l'annonce de nouvelles manifestations.

LES FÊLÉES DU BOCAL

Notre association de loisirs créatifs a vu le jour en septembre 2016.

Nous proposons à ce jour des ateliers de création de bijoux, deux jeudis par mois, de 20 h 30 à 22 h 30.

Les créatrices (et créateurs, ne les oublions pas !) sont aidées et guidées par Annabelle, plus connue sous le nom de Pakita, qui a animé des ateliers de création de bijoux durant plusieurs années dans la région viennoise.

Lors de ces ateliers, les perleuses laissent libre cours à leur imagination ou s'inspirent des modèles de Pakita, pour créer bracelets, boucles d'oreilles, colliers, ceintures, porte-clefs…

L'adhésion à notre association est de 15 € par an. Chaque atelier est ensuite facturé 10 € outre le prix des perles et accessoires (au poids ou à l'unité, selon les modèles). Un atelier d'essai est proposé aux nouvelles perleuses, si elles le souhaitent, avant d'adhérer à l'association.

De nombreuses fêlées ont déjà rejoint notre bocal et nous sommes enchantées de ces débuts si prometteurs.
Si vous avez des questions, si vous souhaitez vous aussi devenir perleuse et fêlée, si vous souhaitez vous inscrire à un atelier, n'hésitez pas à nous contacter, soit par le biais de notre adresse mail (lesfeleesdubocal@gmail.com), soit en nous envoyant un message sur notre page Facebook (Les Fêlées du Bocal).

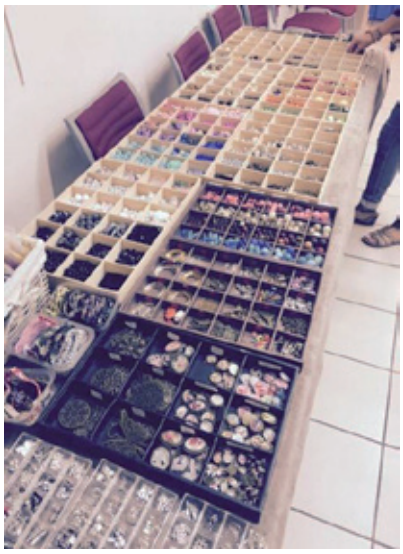

Les prochains ateliers :

- 26 janvier 2017
- 9 février 2017
- 9 et 23 mars 2017
- 6 avril 2017
- 4 et 18 mai 2017
- 1er, 15 et 29 juin 2017

En espérant vous croiser bientôt dans notre bocal,

Annabelle, Christine et Nelly

A.C.C.A

La société de chasse compte 41 chasseurs

Son bureau est constitué comme suit :
Président : BRUZZESE Éric
Vice-Président : LESCOT Grégory
Secrétaire : BOUVIER Éric
Trésoriere : BOUVET Colette

Nous remercions également trois membres non chasseurs, Messieurs CELARD, GERIN Henri et JURY Jérôme.

3 piégeurs Messieurs LARDON Jérôme, BOUVET René et GUOIN Jean-Pierre, grâce à leur disponibilité et à leur connaissance sur le terrain, ils ont permis de garantir une gestion efficace des nuisibles.

L'ensemble du bureau et ses sociétaires vous adressent à toutes et tous leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2017

RENAULT
CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE
Agent Renault
Renault Minute
Mécanique
Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions
Société Nouvelle Capellaro
ZAC de la Maladière
69 420 CONDRIEU - FRANCE
Tél : 04 37 04 60 23 - Fax : 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

ST CLAIR MOTOCULTURE
VENTE REPARATION
HONDA
Husqvarna
STIHL
LIGIER
Tél: 04 74 59 52 68
Email : st-clair-motoculture@orange.fr
Site web : www.scm-pieces-motoculture.fr
23 Rue Marius Feuillet 38370 ST CLAIR DU RHONE

RENCONTRE AVEC LE CARODAM

Le Carodam est né le 1er juillet 2016, prenant la suite de "Mon p'tit' Resto".
Caroline et Damien GUY tentent l'expérience d'une nouvelle vie, après avoir été respectivement Assistante de Direction et Chargé d'affaire Informatique dans de très grandes entreprises.

Le concept du Carodam est resté sur la continuité des prédécesseurs avec une restauration familiale et traditionnelle (Menu du jour 13,90 €)

Le bar est ouvert dès 7h du matin du mardi au vendredi inclus, les matinées du samedi et dimanche de 7h30 à 12h et 8h00 à 12h.

Restauration tous les midis du mardi au vendredi (soir et week-end uniquement sur réservation de groupe). Le Carodam vous accueille également pour fêter anniversaires, repas de famille, événements sportifs, repas associatifs etc...

Le Carodam fait dépôt de pain (partenariat avec Esprit Pain) et dépôt de journal (Dauphiné libéré).

Tous les 1ers jeudis de chaque mois c'est tête de veau (sur place ou à emporter, pensez à réserver).
Des soirées et matinées à thèmes seront programmées dans l'année.

Au plaisir de vous croiser au Carodam.
Caroline et Damien

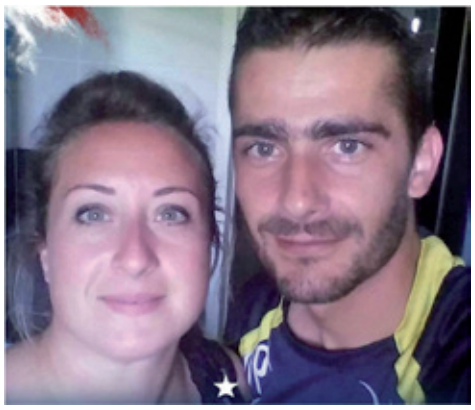

ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER ANTENNE DE ROUSSILLON

Notre antenne composée exclusivement de bénévoles œuvre depuis près de 40 ans pour les établissements de proximité :
- Hôpital Lucien Hussel à Vienne
- Clinique St Charles à Roussillon
- Le « Mas des Champs » à Saint-Prim
- « Notre dame des Roches » à Anjou
- EHPAD Bellefontaine au Péage de Roussillon

- L'objectif de notre association est :
- Apporter un maximum de confort et de soutien aux malades
- Apporter notre aide dans la lutte contre le cancer

Le produit de nos actions sert à financer l'achat de matériels et/ou de prestations au bénéfice des malades selon les besoins des établissements : les factures étant réglées directement aux fournisseurs et aux intervenants
Le malade étant le « **cœur** » de notre priorité, nous nous mobilisons également pour l'aide à la recherche sur le département de l'Isère

Ces 3 dernières années notre association a permis :
- **en 2014** l'achat de matériel médical pour l'EHPAD Bellefontaine au Péage de Roussillon.
- **en 2015** le financement de soins socio-esthétique au service oncologie de l'hôpital de Vienne.
- **en 2016** le financement de formation et de matériel pour l'accompagnement des patients en soins palliatifs au « Mas des Champs » à Saint-Prim.
- **toutes les années** une aide financière est allouée pour la recherche à Grenoble.

Pour un total financier de 73 991,97 euros

Nos actions se déroulent sur les communes de la C.C.P.R
- tous les ans notre marche de l'espoir (2° dimanche du mois de Mai)
- tous les 2 ans la vente des brioches (au mois d'octobre)

La marche du 8 mai 2016, sur la commune de Saint-Prim, fut un succès grâce à la participation de 655 marcheurs … et d'un soleil présent du matin, ce qui, il faut bien l'avouer n'était pas du tout assuré en ce printemps d'humeur incertaine !!
Elle a permis de récolter 14 112 euros.
Cette somme est revenue à la recherche menée à Grenoble ainsi qu'au « Mas des Champs » de Saint-Prim
Le projet d'aromathérapie, présenté par l'équipe de Mr Couderc et validé par le bureau de Grenoble, pourra ainsi voir le jour.

Pour 2017, retenez la date du 14 mai pour notre vingtième marche de l'espoir à Sonnay
Nous remercions très sincèrement tous nos élus, nos sponsors, nos bénévoles, nos marcheurs et nos généreux donateurs. Toutes personnes désirant rejoindre l'association sont les bienvenues, pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme Vellay Nicole (responsable de l'antenne) au 04 74 84 97 82

PATRIMOINE NATUREL – La ripisylve du SALUANT

Lorsque la Région en 2014, a présenté son projet de Trame Verte et Bleue, Saint-Prim était concerné par l'aménagement d'une continuité de corridor biologique, sur le Saluant.

Un porteur de projet s'est impliqué dans le cadre du Syndicat des rivières Vareze, Saluant, Suzon. Après deux ans et de nombreux contacts, la ripisylve est plantée en décembre 2016.

Voici en images, les 18 espèces d'arbustes et d'arbres que nous pourrons désormais trouver dans les haies plantées sur les berges du Saluant

Houx

Genevrier Commun

Camerisier à balais

Aubépine à deux styles

Troëne

Cerisier à grappes

Viorne lantane

Sureau noir

Noisetier

Cornouiller sanguin

Alisier blanc

Néflier

Tilleul à petites feuilles

Viorne à feuille d'obier

Alisier blanc

Erable champêtre

Merisier

Au niveau de la biodiversité de cette haie, les espèces sont au nombre de 18. Elles sont communes dans notre région RHÔNE-ALPES et vous pouvez les retrouver plus particulièrement en ISERE.

Remerciements aux propriétaires et agriculteurs de Saint-Prim, aux institutions et associations suivantes : le Syndicat de la Varèze, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Départemental, la Fédération Départementale de Chasse, Nature Vivante, la Parc Régional du Pilat, ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré pour que le projet aboutisse. Un grand merci aussi à l'Office National des Forêts qui, avec les personnels d'un chantier d'insertion, a permis la réalisation des plantations.

LES FRUITS DU

Val QuiRit

Jérôme JURY - Producteur

GIBERT

TRAITEMENT ISOLATION

A votre service depuis plus de 45 ans

Traitement des bois
Isolation des combles
Traitement des tuiles

TOURNON

ZAE de Champagne - 25, rue Louis-Gillot - 07300
Tél. 04 75 07 23 60 - www.gibert-traitement-bois.fr
ets.gibert@wanadoo.fr

Les Jardins de Corneyzin

Producteur de légumes, conserves & farines
38370 - SAINT PRIM
06.81.38.80.38

SARL FRANCK RIGOLLIER

Vente et réparation de matériels agricoles

Motoculture

209 Route de Vernioz
38138 LES COTES D'AREY

☎ 06 50 86 87 26 / Tél 04 74 87 39 09

3D OUEST
LOGICIEL ENFANCE

Mais aussi...

Salles et matériel - Courrier - Agenda - Camping
Port de plaisance - Cimetière - TLPE - Taxe de Séjour
Aire d'accueil des gens du voyage - Recensement militaire

www.3douest.com - contact@3douest.com - 02.96.48.68.19

EURL ANDRE ANICET
ELECTRICITE GENERALE

Energie Renouvelable

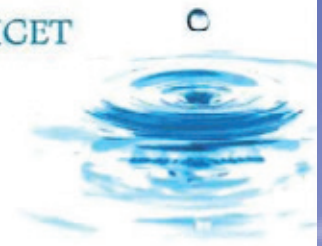

ANDRE ANICET
Plomberie Aspiration Centralisée

andre.anicet@free.fr
eurlandreanicet@bbox.fr

0667028175

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ST PRIM/CHONAS

Le Syndicat Intercommunal a en charge la gestion des installations intercommunales de Chonas l'Amballan et St Prim.

Situées chemin des Fontenettes elles comprennent :

- La salle polyvalente dite aussi salle d'animation rurale
- Des salles annexes
- Le dojo
- Les deux terrains de tennis
- Les deux terrains de football
- Les deux terrains de boules

Ces installations sont mises à la disposition des associations dont le siège social est sur l'une des 2 communes.
La salle polyvalente est disponible à la location pour les particuliers à l'occasion de leurs fêtes de famille (mariage, anniversaire, …). La réservation s'effectue auprès de la mairie de Chonas l'Amballan (04 74 58 81 48). Les installations accueillent aussi pendant certains congés scolaires, et particulièrement durant l'été, le centre aéré des 4 communes associées : Chonas l'Amballan, Les Côtes d'Arey, Reventin-Vaugris et St Prim.

Le conseil syndical composé de 12 élus, 6 de chacune des communes (ci-dessous), est l'organe décisionnaire sur la gestion et le développement de ces installations. Présidé par Alain GUILLOTON (élu de St Prim, Président) et Jean-Jacques CARON (élu de Chonas, vice-Président) il se réunit environ une fois par mois.

Toujours à la recherche d'améliorations, avec des finances très contraintes – participation des communes à hauteur de 48 € par habitant et produit des locations - le syndicat a décidé durant l'année 2016 (pour les mesures les plus importantes):

- L'installation d'un éclairage supplémentaire du parking
- De faire procéder à une étude énergétique de ses installations avec l'objectif d'entreprendre des travaux d'économie d'énergie et réduire ainsi les frais de fonctionnement. Le conseil syndical a décidé des premières pistes à mettre en œuvre.

Dans ce domaine nous comptons aussi sur le civisme de chacun pour éviter tout gaspillage.
Le conseil syndical continuera d'œuvrer pour des installations toujours accueillantes.

Bonne année 2017

Elus de St Prim : Yoann CHARDON ; Marie-Claude CLAMARON ; Michel CROS ; Daphné GAULT ; Didier GERIN ; Alain GUILLOTON **Elus de Chonas l'Amballan** : Jean ANDRIEUX ; Jonathan BUISSON ; Jean-Jacques CARON ; Jean-Jacques PLASSON ; Marie-Rose SALOMON ; Lucette TOURNIER-GIRARDON

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS

Siège social – Mairie de Saint Prim – 04 74 56 42 70 – didier.gerin@saint-prim.fr

TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
« POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

- ✓ Soutenir l'établissement de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution.
- ✓ Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des patients.

La date du 13 mai 2016 restera un 'moment fort' dans la vie de l'Association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS ». En effet c'est la date de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en présence de Jean-Pierre BARBIER – Président du Conseil Départemental de l'Isère et Député de la 7ème circonscription, d'Erwann Binet – Député de la 8ème circonscription, de Thierry KOVACS – Maire de Vienne dans le cadre de son mandat de Président du Conseil de Surveillance du centre hospitalier Lucien Hussel à Vienne, de Florent CHAMBAZ – Directeur des centres hospitaliers de Vienne et de Beaurepaire et préfigurateur du Groupement Hospitalier de Territoire et d'une délégation importante de l'association ORSAC représentée par son Président Jean-Claude Michelon. N'oublions pas la présence de très nombreux maires et représentants des 40 communes adhérentes du grand bassin de vie autour de la commune de Saint Prim qui représente plus de 110 000 habitants.

Les objectifs principaux de cette AG reposaient sur deux points : la présentation du GHT – Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Sud Isère par Thierry KOVACS et Florent CHAMBAZ qui a permis à toutes et à tous d'en comprendre les principaux enjeux (Permettre aux établissements de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d' accès à des soins sécurisés et de qualité + Rationalisation des modes de gestion). Sur ces bases, les grands élus se sont exprimés, positionnés autour d'un consensus : valider la proposition d'intégrer l'établissement SSR du Mas des Champs dans la mise en œuvre de cette stratégie de prise en charge des patients.
Dans ce cadre et comme déjà évoqué fin 2015, il a été proposé l'évolution des statuts de l'Association avec maintenant pour objectif le soutien et l'accompagnement de la mise en place l'offre de soins (intégrant les SSR – Soins de Suite et de Réadaptation) sur l'ensemble du bassin de vie - Adoption à l'unanimité.

Un grand merci aux associations JALMALV et LES BLOUSES ROSES pour la présentation de leurs activités et de leurs interventions au Mas des Champs particulièrement appréciées par l'équipe médicale, par tous les patients et leurs familles.

<u>L'objectif de l'année 2017 :</u> travailler en étroite collaboration avec les grands acteurs et décideurs en charge du Groupement Hospitalier de Territoire pour que l'établissement SSR qu'est le Mas des Champs prenne toute sa place dans le système de santé sur l'ensemble du bassin de vie. **Didier GERIN – Président / Serge CARMONA – Trésorier / Max PHILIBERT - Secrétaire**

ASSOCIATION FAMILIALE

Notre association adhère à l'U.D.A.F (union départemental des familles de l'Isère) et à Cap familles, toutes deux militent pour les droits et devoirs des familles et nous sommes solidaires de leurs actions, sur le plan local nous avons proposé des activités adaptées aux aspirations des familles, de nos communes.

Le centre de loisirs

115 enfants de 4 à 12 enfants ont fréquenté le centre de loisirs du 6 au 29 juillet, à la salle d'animation intercommunale située à St Prim.
Notre centre reçoit l'agrément de jeunesse et sports, ainsi que celui de la PMI (protection maternelle infantile).

La directrice du centre était diplômée du BAFD, elle encadrait une directrice adjointe, cinq animateurs(trices) BAFA, deux stagiaires BAFA.

Diverses animations ont ponctué les quatre semaines du CLSH (centre de loisirs sans hébergement), art plastique, grands jeux, activités de plein air, etc.….
Afin que chaque enfant puisse s'épanouir pleinement, l'équipe d'animation a su respecter les individualités, en adaptant un programme adapté. Des ateliers danses et cartonnages ont été proposés.

Les sorties hebdomadaires, sont toujours très prisées, Max Aventure, Mégazone, Parc de la tête d'or, bowling.

Le mini camp a réuni 6 enfants, le milieu fluvial a été le principal objectif, une ballade sur les péniches du val du Rhône a enchanté les enfants de 9 à 12 ans.

Le baby-sitting

Jeunes parents, pour vos sorties en toute quiétude, un service de baby-sitting vous est proposé.
Les familles doivent adhérer à notre association, et accepter les directives mentionnées sur nos plaquettes.
Pour tous renseignements :

- REVENTIN : Colette BOITON : 04 74 58 84 16
- CHONAS : Farida TEDJAR : 06 31 73 24 65
- St PRIM : Frédérique FAURY : 06 74 70 44 99

Téléthon

ASSOCIATION FAMILIALE

Belote coinchée

Notre concours annuel a eu lieu le dimanche 31 janvier, un grand nombre de participants a participé à cette après midi festive.

Les membres du conseil 2016

PRESIDENT : Jean Marc JURY

VICE-PRESIDENT : Jean PROENCA

TRESORIERE : Nathalie CHERRO

SECRETAIRE : Frédérique FAURY

Autres Membres : Colette BOITON, Carole CARVALHO, Isabelle JURY, Farida TEDJAR

Cette année 2017, va être une année de transition, nous n'organiserons plus le CLSH du mois de juillet, suite à une concertation entre les différents partenaires du contrat enfance jeunesse et nous.
Les municipalités concernées ont émis le souhait, d'une certaine cohérence auprès des utilisateurs des centres de loisirs, et que la gestion des CLSH, des gardes du mercredi, et du péri-scolaire soit géré par le même et unique prestataire.

Après cette concertation, c'est avec nostalgie et émotion, que nous passons le relais.

Aussi, quel est le devenir de notre association ?
Nous vous donnons rendez-vous le 26 mai 2017, lors de notre assemblée générale, afin de réfléchir sur l'avenir de notre association.

Un grand merci, à toutes les personnes qui nous ont soutenu et aidé au cours de ces années.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas- St Prim et aussi des communes environnantes, offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

- Stages de dessin-peinture (nouveauté)
- Cours de langues, anglais
- Initiation à l'informatique
- Broderie, tricot, couture, patchwork
- Poterie,
- Cinéma, atelier d'écriture
- Gymnastique, Qi Gong, marche nordique (nouveauté)
- Randonnées pédestres.

Un Conseil d'Administration de 12 personnes assure le fonctionnement et l'animation de l'association. Le montant de l'adhésion annuelle est de 13 € par an, à celle-ci s'ajoute la participation pour chaque activité.

Points forts de la saison 2015/ 2016 :
Journée des adhérents : avril 2016
Assemblée générale : 25 novembre 2016
Soirée théâtre : 26 novembre 2016

COURS DE LANGUES :
Anglais :
Lieu : Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas, le jeudi de 9h30 à 10h45 ou 11h
Cotisation : **52€** par trimestre
Professeur : Alexandra Menzies **Responsable** : Marie-Thérèse Arnaud 06 15 30 92 18
Ces cours concernent les élèves ayant déjà un certain niveau.

INFORMATIQUE :
Mairie de Chonas l'Amballan dans les locaux de l'ancien salon de coiffure.
Responsables : Martine Valverde 04 74 56 49 28 Monique Michel 04 74 56 48 55
Participation : 25€ par an
Programme des cours :
Mardi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h00 avec **Marie-Pierre Marticorena** : fonctionnement de l'ordinateur, classement dossiers et fichiers, retouche photos.
Mercredi de 17h30 à 19h30 avec **Marc Leveugle** : initiation tableur et traitement de texte, utilisation d'internet.

DETENTE ET SAVOIRS :
Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas : le mardi et le jeudi de 14h à 18h.
Participation 20€ pour l'année
Responsable : Marie-Louise Gonzalvez 04 74 15 91 30
Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des savoir-faire. Une saine émulation fait progresser chacune : brodeuses, tricoteuses, couturières etc …
Rien n'est imposé mais une participation est demandée pour faire vivre l'Association.

Des rencontres sont organisées avec d'autres clubs pour partager savoir-faire et idées.
L'atelier **« *Couture Plaisir »*** accueille dans une ambiance conviviale les adultes désireux d'apprendre les bases de la couture tout en se faisant plaisir. Les réalisations sont diverses : trousses, pochettes, cartables, sacs, coussins …

PATCHWORK :
Le patchwork est reconnu comme réalisation artistique à part entière.
Salle d'Animation Rurale **:** vendredi de 10h à 17h
Participation : 18 € par an
Responsable : MC Bault 06 16 28 82 09

POTERIE :
A l'atelier de Poterie, Bénédicte Clavagnier accueille les enfants, les adolescents et les adultes, qui désirent créer et réaliser des objets en faïence ou en grès pour une utilisation quotidienne ou décorative.
Les méthodes employées sont celles du colombin, du modelage ou par plaques.
Un cours pour enfants : le mercredi de 15h à 16h
La participation est de 38 euros par trimestre + le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.
Un cours pour adultes : le jeudi de 20h30 à 22h 30
La participation est de 55 euros par trimestre + le coût de la terre, de l'émail et de la cuisson.
Vous pouvez encore vous inscrire!
Pour plus de renseignements, la potière est dans son atelier les matins et les fins d'après-midi, (entrée libre)
116, chemin du Mur Noir à Chonas l'Amballan

CINEMA :
L'atelier « Cinéma » se donne comme but la réalisation d'un court-métrage. Quelques passionnés de cinéma et de théâtre se réunissent toutes les trois semaines (les réunions ont lieu en soirée, à date mobile) et travaillent ensemble les différentes étapes de la réalisation d'un film numérique, de l'écriture du scénario et des dialogues, à la mise en scène et au montage.
Contact : 04 74 15 91 30

ATELIER D'ECRITURE :
Salle d'Animation Rurale une ou deux fois par semaine
Animatrice : Brigitte Tenet
Vous avez envie de vous exprimer par l'écriture ? Venez découvrir le nouvel atelier d'écriture créative où vous apprendrez à oser produire vos propres textes.
Un atelier d'écriture est un lieu où l'on se divertit, où on est stimulé dans sa création, où l'on s'exprime à travers l'écrit en toute liberté, où l'on partage ses productions en toute simplicité.
Le respect mutuel entre participants est garanti par l'animatrice qui développe parallèlement le sens de l'écoute de l'autre et de l'esprit critique bienveillant. Contact : 04 74 15 91 30

STAGES DE DESSIN-PEINTURE :

Nouvelle activité

A partir du samedi 8 octobre, l'ACL vous propose un stage mensuel pour adultes, les samedis de 9h à 12h.

Lieu : salle du bas (SAR), minimum : 7 personnes par stage.

Tarif : 35€ par stage, matériel en partie fourni.

Intervenante Colette Bollé, Artiste-Peintre.

07 70 25 71 81

GYMNASTIQUE ADULTES ET QI GONG

ACL PLANNING des cours GYM et QI GONG SAISON 2016 – 2017

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
GYM - Colette Bollé	9h à 10h15 Salle du judo*			
GYM - Irène	10h15 à 11h15 SAR*			
GYM - Véronique			18h30 à 19h30 SAR	
GYM - Véronique			19h35 à 20h35 SAR	
QI GONG	17h45 à 19h 19h15 à 20h30 Ecole de St-Prim*	18h30 à 19h45 Ecole de St-Prim	8h45 à 10h Salle du judo	
Marche Nordique				13h45 à 15h SAR

Salles :

* SAR : salle d'animation rurale Chonas / Saint-Prim.
* Ecole de Saint-Prim : ancien bâtiment au rez-de-chaussée.
* Salle du judo : bâtiment situé derrière la SAR.

Animatrices :

MARA | Colette | VERONIQUE | IRENE | MARIE AGNES

Tarif : 136€ par an donnant accès à tous les cours de gym et à un seul cours de Qi Gong par semaine Responsables

Contact par mail : acl@acl-chonassaintprim.fr

M-Thérèse Arquillière	369 Chemin de la Roux	Chonas l'Amballan	04 74 58 92 57
Marie-Louise Gonzalvez		Chonas l'Amballan	04 74 15 91 30
Martine Valverde	136 Route de St Clair	Saint Prim	06 81 90 73 89
Elisabeth Guironnet	68 Chemin des Pierres	Saint Prim	04 74 56 43 83

Nouveauté de la rentrée : la marche nordique.

Cette nouvelle activité animée par Véronique Duboz, rencontre un vrai engouement.

Au programme : contact avec la nature, convivialité et exercice physique.

Les premières séances ont commencé par une explication des techniques de base, le choix des bâtons et l'intégration des nouveaux venus qui de semaine en semaine rejoignent le groupe.

RDV des marcheurs : devant la salle d'animation rurale de Chonas/Saint Prim, chaque semaine le vendredi à 13h45.

Randonnées :

A.C.L. INFO. RANDO. 2016/2017

DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE
18 SEPT. 16	LES BALCONS DE LA BOURNE VERCORS - ISERE	6h	5 h 30
23 OCT. 16	BARRE DES FECLES NANTUA - AIN	6 h 30	5 h
20 NOV. 16	LES CORNICHES POËT-LAVAL - DRÔME	6 h 30	4h30
18 DEC. 16	LE PONT D'AUZENE PRIVAS - ARDECHE	7 h	4h30
15 JANV. 17	LA DENT DE RETZ ST. REMEZE - ARDECHE	7 h	4 h 30
12 FEV. 17	SORTIE EN RAQUETTES A NEIGE LES BAUGES	7 h	4 h 30
19 MARS 17	LE HUIT DE ROZIER CÔTE D'AUREC FOREZ - LOIRE	7 h	5 h
23 AVRIL 17	LES COMBES DU NANT ST. SYMPHORIEN DE MAHUN - 07	6 h	5 h
21 MAI 17	LE BUT ST. GENIX MARIGNAC EN DIOIS - DRÔME	6 h	5h30
11 JUIN 17	LE COL DES PRES NOUVEAUX OISANS - ISERE	6 h	5h30
24 et 25 JUIN	RANDO DEVINETTE à partir de janvier	9 h le 20	

DEPARTS DU STADE DE CHONAS / ST. PRIM : les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes. DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ETRE MODIFIEES EN RAISON DE LA METEO.

PARTICIPATION : adhésion à l'ACL obligatoire (13 € par famille, pour toutes les activités)
à l'activité : 10 € par an par personne. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans. + Par Rando: frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules (environ 20 € / personne pour un trajet long)

CONTACT : S. BOUFFARD 04 74 56 17 59

ASSURANCE : BIEN QUE L'ACL SOIT ASSUREE POUR SA PROPRE RESPONSABILITE CIVILE, IL EST CONSEILLE AUX RANDONNEURS DE SE MUNIR D'UNE RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE.

ASSOCIATION DES VIGNERONS DE LA SAINT VINCENT

L'association des vignerons de la Saint Vincent s'est réunie en assemblée générale le 23 janvier 2016
Cette réunion s'est terminée par un sympathique repas.

Présidente : Annette FAYAT tel. 04 74 56 48 91 adresse mail : annette.fayat@sfr.fr
Vice-président : Pierre GUILLET
Trésorière : Danielle NICOLLET
Secrétaire : Christiane PRUNT

Le conseil d'administration
Henri GERIN, Pierre VERRIER, Gilbert SAUZAY, Henri LARDIERE
René LESCOT, Maurice RODRIGUEZ, Mr Gilles DEZARNAUD

Nous avons été très nombreux à participer à nos activités de l'année 2016 en collaboration avec la Saint Vincent de Chonas L'Amballan

Concours de belote le 27 février 2016
Voyage annuel : une journée au Hameau Dubœuf 30 avril 2016
Concours de pétanque : le 2 juillet 2016 qui s'est terminé par un repas friture

Pour l'année 2017 : L'assemblée générale et le repas de la St Vincent sont prévus le : 21 janvier 2017
Le voyage annuel le : 29 avril 2017
Le concours de pétanque le 01 juillet 2017

L'association des vignerons de la Saint Vincent a eu la peine d'accompagner en leur dernière demeure Mme Simone CELARD et Mr Pierre MANIN

BOULES DE CHONAS – ST PRIM

Bureau 2016-2017:

L'association est gérée par un comité directeur composé de J-Pierre VIALLET, Alain BOUVET, J-Marc ROUVEURE, Annette FAYAT, Louis REY, Gérard GUIRONNET, Daniel SERYES et René PACALLET.

Nombre de licenciés Boules Chonas – St Prim pour la saison 2016-2017 :
3ème division : 7
4ème division : 20
4ème division Féminine : 2
Soit 29 licenciés et 44 sociétaires dont 21 féminines

Manifestations organisées par la Boule de Chonas – Saint Prim en 2017 :

Samedi 14 janvier : CHOUCROUTE à 12H00
Samedi 1 avril : Coupe de Printemps 32 Doubles 3 et 4ème division à 13H30
Vendredi 9 juin : Coupe de la société 32 Doubles 3 et 4ème division à 18H00

Vendredi 14 juillet : Journée bouliste licenciés et sociétaires à 8H00
Dimanche 6 août : Challenge Philippe MAILLARD 32 Quadrettes loisirs toutes divisions sur invitation à 8H00
Dimanche 20 août : Challenge SAIP 32 Simples 4ème division à 8H00, Challenge Honoré VIALLET 32 simples 3 et 4ème division à 9H00 et Challenge de la société 16 Doubles 3 et 4ème division à 13H30
Tous les mercredis à partir du 5 avril jusqu'au 25 octobre : entraînement licenciés et sociétaires à partir de 14 H 00

Les résultats de nos concours officiels 2016 :

Samedi 9 avril - Coupe de Printemps 32 doubles 3 et 4 Division (27 équipes) : Gérard GUIRONNET et Georges VILLARD gagnent Louis et Christophe REY, Annette FAYAT 13-11
Vendredi 10 juin - Coupe de la société 32 doubles 3 et 4 Division (18 équipes) : Patrick GUIMARD et Gilbert GERIN (Pont Evêque-BCSP) gagnent Louis et Christophe REY (BCSP) sur le score de 13 à 7
Dimanche 7 août - Challenge MAILLARD AVIVA 32 Quadrettes toutes divisions sur invitation (30 équipes) :

BOURDEAU-BIASOL-MERTZ-HIDALGO (Boule de Vienne) gagnent NICAISE Gérard, Éric et Benjamin-Chérif (Ampuis) 13 à 1
Dimanche 21 août 2016 - Challenge SAIP 32 Simples 3 et 4ème Division (complet) : Patrice GONZALEZ (BCSP) bat CHAVASSIEUX (Jardin) 13 à 11
Dimanche 21 août 2016 Challenge Honoré VIALLET 32 Simples 3 et 4ème Division (complet) : Lionel DESCORMES (La Cote St André) bat Daniel DESPIERRE (La Chapelle) 13 à 6
Dimanche 21 août 2016 Challenge de la société 16 Double 3 et 4

Division (complet) : Maurice ARGOUD et Raymond PERNOD (Sardieu-Jardin) bat Aurina CADET et Daniel FURNON (AB Péage) 13 à 6

9 Concours gagnés lors de la saison 2015-2016 :

9 avril 2016 : Gérard GUIRONNET et Georges VILLARD 32 Doubles à Chonas - St Prim
2 juin 2016 : Alain BOUVET, Jean Pierre VIALLET, Daniel GHAZARIAN, Jean marc ROUVEURE 16 quadrettes à Cheyssieu
10 juin 2016 : Gilbert GERIN (avec P.GUIMARD) 32 doubles à Chonas – St Prim
30 juin 2016 : Jean Pierre VIALLET, Daniel SERYES, Jean Marc ROUVEURE 16 doubles à St Alban du Rhône
4 juillet 2016 : Gilbert GERIN, Alain BOUVET, Jean Pierre VIALLET, Daniel GHAZARIAN, Jean Marc ROUVEURE 16 quadrettes aux Les Côtes d'Arey
5 aout 2016 : Raymond VACHER et Christophe REY 32 doubles à Septème
21 août 2016 : Thierry GERIN 64 Simples à Assieu
10 septembre 2016 : Alain BOUVET, Gilbert GERIN (avec Michel GERIN) 16 triples à Cheyssieu

Le but d'honneur du 14 juillet (38 participants)

8 joueurs avec 3 victoires :

1er	Patrice GONZALEZ	3 victoires 39 – 16 + 23
2ème	Gérard CROUZET et Daniel GHAZARIAN	3 victoires 39 – 19 +20
4ème	Michel DEYRES	34 - 15 +19
5ème	Joseph GRAZIOSI	39 – 21 +18
6ème	Georges VIALLET	37 – 19 +18
7ème	Michel THIEBAUD	39 - 23 + 16
8ème	René PACALLET	39 - 27 +12

Classement des entraînements

Un classement qui prend en compte uniquement les résultats des parties effectuées lors du 1er mercredi de chaque mois soit vingt et une parties pour l'année 2016.
Les parties sont jouées soit en double ou en triple avec un changement de partenaire à chaque partie et sont limitées à 1h30, la victoire valant deux points et le nul un point.
Cette année 39 joueurs ont participé au concours avec 9 joueurs effectuant l'ensemble des parties comptabilisées pour le classement final.
Le vainqueur 2016 est René PACALLET suivi de Maurice CLAVEL, Alain BOUVET et Joseph GRAZIOZI.

US 2 VALLONS
GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE

Le club de l'US 2 VALLONS a commencé sa 8ème saison. Il y a eu quelques changements au sein du bureau et pour les catégories jeunes.
Le bureau pour la saison 2016-2017 se compose comme suit:

Président: André JODAR
Vice-Président: Christophe GAULT
Secrétaire: Véronique TARDY
Vice-Secrétaire: Candice GIACOTTI
Trésorier: Eddie KARSENTY
Vice-Trésorier : Alain BRICHE
Correspondant : Pascal BREDIER
Membres du Bureau: Jérémie JUGAL, Mickaël CLEMENCON, Alain MERCEY, Muriel GRIMALDI, Dorothée HAMELIN, Caroline GUY, Julien BILLES, Karine COINDET et Sébastien BLANCHARD.

Bref retour sur la saison 2015-2016 :

L'équipe Seniors 1 a effectué un très mauvais parcours avec différentes embuches au cours de la saison, l'équipe est descendue en 3ème division, ce qui a entrainé automatiquement la descente de l'équipe seniors 2 en 4ème division. Le bureau a décidé à l'AG du mois de mai, de n'engager qu'une équipe pour la saison 2016-2017. Les U17 ont joué la 1ère phase en Excellence, ils ont terminé derniers. Après ils ont évolué en Promotion d'Excellence pour la 2ème phase, même résultat. Bon parcours des U15, ils ont raté la montée en Promotion d'Excellence d'un cheveu. Les catégories U6, U9, U11, U13 et Vétérans ont réalisé une très belle saison.

Actualité saison 2016-2017 US 2 Vallons :

Le club a démarré la saison avec une équipe Vétérans, une équipe Seniors, 2 équipes U9 et 3 équipes U7. Treize éducateurs ont repris du service pour mener à bien cette nouvelle saison.
Directeur sportif : Sébastien BLANCHARD
Educateurs Vétérans : Benoit RAMARD et Jean Claude ROYER
Educateurs Seniors 1: Roger TARDY, Mehdi ZERIFI et Véronique TARDY
Educateurs U6 à U9 : Philippe FAHY, Jérémie JUGAL, Nicolas PERTOIS, Jean Luc RIGOUDY, Tony BOUDIN, Thierry MANQUAT-MANOZ, Romane DENOLLY et Hugo GRENARD

Pour tous renseignements concernant le club de l'US 2 Vallons, un site est à votre disposition,
Site Internet : **http://www.us2vallons.fr**
Page Facebook **: https://www.facebook.com/US-2-Vallons-101172793369988/**

Nous remercions tous les membres actifs et ceux du bureau qui œuvrent au quotidien pour que ce club continue son extraordinaire ascension. Si vous êtes intéressés par le milieu sportif et plus particulièrement par celui du football et que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre, le sang neuf permet de redonner « un coup de jeune » à nos bénévoles tant dévoués.
Nous terminons par un merci à tous nos partenaires, financiers et matériels, les 4 mairies et les 2 syndicats intercommunaux pour leurs aides tout au long des saisons.

Actualité saison 2016-2017 Groupement Isère Rhodanienne:

L'US 2 Vallons et l'AL St-Maurice l'Exil unissent leurs forces
Depuis le début de la saison 2016/17, l'US 2 Vallons a rejoint le Groupement de l'Isère Rhodanienne et unit ses forces avec l'Amicale Laïque de Saint-Maurice l'Exil pour offrir aux jeunes de la région la possibilité de pratiquer le football à bon niveau et de profiter d'infrastructures de très haute qualité.
En perte de vitesse en nombre de licenciés, ce qui entraînait une chute des résultats, c'est à la fin de l'année 2015 que l'US 2 Vallons en est venue à se poser la question de son avenir. Une perspective qui s'annonçait bien sombre au vu des résultats en berne et du nombre de licenciés décroissant.
L'idée a germé, une première tentative de rapprochement avec les clubs de St-Maurice et Chavanay s'est mise en place, puis, à la suite du retrait soudain et inattendu de Chavanay, les clubs de l'US2V et de Saint Maurice ont décidé de poursuivre l'aventure à deux.
Un groupement de jeunes a été créé à la fin de l'été : le Groupement de l'Isère Rhodanienne. Il concerne les catégories U11 à U19. Aujourd'hui, ce sont un peu plus de 200 jeunes qui défendent les couleurs du Groupement sur les terrains de l'Isère puisqu'il a fallu changer de district pour pouvoir créer cette nouvelle entité sportive dans le bassin roussillonnais.
Un projet d'envergure mais motivant puisque le club s'est doté d'un projet sportif et éducatif visant à former et fidéliser des footballeurs, tout en proposant un programme pédagogique en parallèle ; pour le plus grand plaisir de tous.
Tout ce petit monde est managé par Jean-Marc Libero, directeur technique du groupement et salarié du club de St-Maurice. Il est évidement épaulé par de nombreux éducateurs, dirigeants et accompagnateurs qui veillent à la bonne formation des jeunes et au bon fonctionnement du club. Matchs et entraînements se déroulent sur les terrains de Saint Maurice, de Clonas sur Varèze et de St-Prim/Chonas.
Prochaine étape : la fusion totale des deux clubs dès la saison 2017/18 avec l'intégration des écoles de foot et des équipes seniors et vétérans au grand club qui s'appellera le FC Isère Rhodanienne et qui devrait compter un peu plus de 300 licenciés.

Bureau du Groupement de l'Isère Rhodanienne :

Président : Christophe GAULT
Co-président : Jean-Pierre ROUZAUD
Trésorier : Eddie KARSENTI
Secrétaire, communication : Sébastien BLANCHARD
Correspondant : François PELEGRIN
Directeur technique : Jean-Marc LIBERO
Membres : Fabrice GUTIERREZ, André JODAR, José OLIVEIRA

Site Internet : www.fc-isere-rhodanienne.com
Page Facebook: https://www.facebook.com/FCIRh/?ref=aymt_homepage_panel

Pour toute information concernant notre site vous pouvez contacter
Sébastien Blanchard au 06 82 25 54 48 (sebastien.blanchard@fc-isere-rhodanienne.com)

Quelques dates à retenir US 2 Vallons :

Matinée Moules-Frites au stade de Chonas-St Prim, le 25 Mars 2017
Assemblée Générale au stade de Clonas le Vendredi 9 Juin 2017
Matinée Mouclade au stade de Clonas le Samedi 28 Octobre 2017
Matinée Boudin au stade de Clonas le Dimanche 3 Décembre 2017

Quelques dates à retenir Groupement Isère Rhodanienne :

Journée interclubs futsal U7/U9 à St Maurice gymnase du collège le 14 ou 21 Janvier 2017 (à définir)
Loto de l'école de foot ALSM et US2V à St Maurice salle Aragon le Dimanche 12 Février 2017
Tournoi futsal U17 à St Maurice salle Omnisports le Samedi 25 Février 2017
Tournoi futsal U13 à St Maurice salle Omnisports le Dimanche 26 Février 2017
Concours de pétanque au Mois de Mars (date et lieu à définir)
Stage de Pâques de U7 à U15 au stade de St Maurice du Mardi 18 Avril au Vendredi 21 Avril 2017
Tournoi U11 au stade de Clonas le Samedi 22 Avril ou le Dimanche 23 Avril 2017 (à définir)
Tournoi U13 au stade de St Maurice le Lundi 8 Mai 2017
Fête du foot + lancement fusion + concours de pétanque au stade de Clonas le Samedi 17 Juin 2017
Stage d'été au stade de St Maurice du Lundi 10 au Jeudi 13 Juillet 2017
Stage d'été au stade de St Maurice du Lundi 17 au Vendredi 21 Juillet 2017

L'ensemble des bureaux de l'US 2 VALLONS et du GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE remercie tous les bénévoles qui œuvrent sur et en dehors des terrains pour le bon fonctionnement de leur club. Félicitations à tous.

Merci et bonne année 2017 à toutes et à tous
Le bureau de l'US 2 VALLONS.
Le bureau du Groupement de l'Isère Rhodanienne.

LE TENNIS CLUB

Mot du Président

Le tennis club de Chonas/Saint Prim est une association sportive jeune et dynamique qui a la volonté de partager avec vous des moments de plaisirs grâce au tennis.
Notre sport est ouvert à tous, petits et grands et nous comptons sur vous pour venir jouer sur nos installations récemment refaites.
Les dirigeants de notre association sont à votre disposition pour vous conseiller et vous encadrer selon vos besoins et vos envies, alors n'hésitez plus, venez-vous inscrire !

Membre du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ Vis-Président : Patrick TSCHUDI
Trésorier : Valéry POURCHER Secrétaire : Richard BOUIT
Membres : David CHARLES DONATIEN et Philippe POIREAU

Infos pratiques

Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2016/2017 :

- Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55€
- Adultes : 75€
- Couples : 120€
- Ecole de tennis pour les petits 40€
- Cours perfectionnement à partir de 14 ans 40€

Une caution de 20€ vous sera demandée, lors de la remise des clés permettant l'accès aux deux courts, au tableau de réservation et au boitier d'éclairage. Cette même caution vous sera restituée lors de votre départ du club.
Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.

Entrainements :

- **Jeunes débutants :**

Tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00, sauf durant les vacances scolaires et intempéries
Avec Michel RODRIGUEZ

- **Les équipes :**

Tous les samedis, sauf intempéries
Horaires : de 13h00 à 15h00 groupe n° 1 et de 15h00 à 17h00 groupe n°2

Quelques dates:

- **Début novembre 2016 :** 1 équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne, catégorie plus de 35 ans.
- **Janvier 2016 :** trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec l'ensemble des joueurs accompagnés de leurs familles.
- **11 Février 2017 :** Soirée repas dansant qui aura lieu à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim (les coupons de réservation seront mis en vente dès le mois de Décembre au club-house, ou par l'intermédiaire des adhérents du club)
- **Mars/Avril 2017 :** Championnat interrégional, catégorie sénior, où 2 équipes évoluent.
- **Fin juin 2017 :** barbecue champêtre et convivial, avec les adhérents et leurs familles.

Équipe des plus de +35 ans, match par équipe mars 2016

L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 ainsi qu'une excellente saison sportive.

JUDO CLUB
CHONAS – ST PRIM - REVENTIN

Composition du bureau
Présidente : Corinne GRENIER
Trésorière : Corinne NEE
Secrétaire : Alexandra GAY

Membres du bureau
Marie BACHELARD, Jacques COUTURIER, Serge SAMUEL
Professeurs diplômés d'état : Caroline ALAMERCERY, Igor CALDERER, Gilles DUTRON, Alicia BOISSON.

CONTACT : mail : corinne.gren@orange.fr
Tél : 06 07 21 50 76
Blog : http://judoclubchonas.blogspot.fr/

Les cours sont répartis comme suit :
LUNDI : 18h00 à 19h00 POUSSINS (2007/2008)
19h00 à 21 h00 COMBATTANTS (à partir de 2000)
MERCREDI : 17h00 à 18h00 BABY JUDO (2011-2012)
18H00 à19h00 ECOLE DE JUDO (2009-2010)
19h00 à 20h15 BENJAMINS-MINIMES (2003-2006)
JEUDI : 18h3O à 19 h30 FITNESS (à partir de 15 ans)
19h30 à 20h30 FITNESS
VENDREDI : 17h30 à 18h30 ECOLE DE JUDO (2009-2010)
18h30 à19h30 POUSSINS (2007-2008)
19h30 à 21h00 COMBATTANTS (à partir de 2000)

Deux cours d'essais.

DATE A RETENIR Samedi 24 juin 2017 Assemblée générale

Sur la saison 2015/2016, les baby judo ont fait 3 compétitions-animations sur le nord-Isère ou sur le Rhône. Les 6/7 ans nommés, les écoles de judo ont eu 7 déplacements ainsi que les 8/9 ans poussins. Ces compétitions restent amicales et tous les enfants sont récompensés pour leur participation !
A partir des benjamins (10 -12 ans) rentrent en compte les championnats officiels, auxquels nos licenciés participent : Mattéo BONOMO termine 7ème des districts du Rhône, Juliette CARRIER 7ème des sélections du Rhône.

En minimes (12-14 ans) Elsa GONTERO CARAS se classe 7ème des championnats du Rhône et se qualifie pour les régions Rhône-Alpes, elle est championne Auvergne Rhône Alpes par équipe !
Notre section entraine aussi des vétérans compétiteurs qui se déplacent à des tournois dans toute la France. Igor CALDERER et Jérôme GAY ont participé au tournoi international de Lille.

Saison 2017-2018 : 9ème place pour Juliette CARRIER en benjamines au championnat du Rhône, qualifiée pour les régions en décembre 2016 !
En précision les benjamins vont participer au tournoi régional de la Motte Servolex le 20 novembre, puis les plus jeunes iront à Grigny le 10 décembre, l'arbre de Noël du judo pour tous a eu lieu le 14 décembre 2016 !

Jérôme GAY, Igor CALDERER et Yoann GUERIN se préparent pour le Tournoi International de Lille en Janvier.
En septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir Alicia BOISSON, professeur de fitness pour cette nouvelle saison.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors**.**

LE JUDO CLUB VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2017

L'ASSOCIATION AUTOMNE DE LA VIE

C'est avec plaisir que nous reprenons nos activités tous les jeudis à 14 heures, à la salle polyvalente de Chonas Saint Prim.

Le bureau est reconduit :

- Présidente : Michèle DERVIEUX
- Trésorier : René COROMPT – Adjoint : Thérèse GIRARDON
- Secrétaire : Antoinette SERRANO – Adjoint : Christiane CLO

Membres du bureau : Annette FAYAT, Mick ROUCHE, Mado RIVOIRE, Renée QUERLIOZ, Jean GENIQUET

Quelques activités de 2016 à 2017 :

- 15 décembre 2016 : repas de Noël à la salle polyvalente de Chonas Saint Prim
- 12 janvier 2017 : galette des rois
- 5 février 2017 : concours de belote
- 23 mars 2017 : repas à la salle polyvalente de Chonas Saint Prim
- 18 avril 2017 : voyage à Villars les Dombes
- 22 mai 2017 : repas au Cottage ou à Clairefontaine
- 29 juin 2017 : pique-nique au stade de Chonas Saint Prim
- 7 septembre 2017 : reprise des activités
- 18 octobre 2017 : visite des caves à Verlieu et repas
- 9 novembre 2017 : proconfort et repas
- 19 novembre 2017 : concours de belote
- 21 décembre 2017 : repas de Noël

Nous gardons un bon souvenir d'Albert CELARD et de Georges LENTILLON qui nous ont quittés cette année. Les retraités et les pré-retraités seront les bienvenus pour profiter tous ensemble de nos activités.

Nous avons aussi fêté l'anniversaire de Joseph CELARD
Bonne année à tous
La présidente : Michèle DERVIEUX

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
Ouvert aux professionnels & particuliers
girardon.bigmat.fr
BIGMAT GIRARDON
ZA de Vérenay
69420 AMPUIS
Tél. 04 74 59 52 67
BIGMAT GIRARDON
La Prat (A7 sortie 12)
38150 CHANAS
Tél. 04 74 31 90 70

CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE DES 7 LAUX

CLM

Siege social :
38121 Chonas L'Amballan
BP N° 6840-01 C Lyon
Chalet Belledonne :
Les Berts 38570 Theys
04 76 71 05 78

Depuis plus de 40 ans, c'est avec plaisir que le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille tout au long de l'année, pour les week-end ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de notre chalet situé sur la commune de Theys (38) au cœur du massif de Belledonne et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce chalet de 500m², construit bénévolement sur un terrain arboré de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de 46 lits (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est aujourd'hui entretenu et géré bénévolement par les membres de notre association. Soucieux de maintenir notre chalet en bon état, nous avons réalisé récemment divers travaux d'entretien. Si aujourd'hui notre centre connaît un tel succès c'est grâce à tous les bénévoles qui depuis 48 ans ont œuvré à cette réussite.

Les résultats présentés, lors de notre 48ème assemblée générale, qui s'est tenue le 9 décembre 2016 à la salle polyvalente de Chonas/Saint-Prim, ont montré une activité marquée à nouveau par la crise pour l'année 2016 avec une baisse du nombre de groupes séjournant au chalet de 53 à 46, du nombre de nuitées de 17%, soit un taux de remplissage d'environ 20% ce qui a généré pour l'année 2016 une baisse de recettes d'environ 14%. Malgré ce constat l'association a pu préserver sa trésorerie, et ceci grâce à une bonne maitrise des frais en ne réalisant que les travaux nécessaires et indispensables à l'amélioration de l'accessibilité, ce qui lui permettra de financer de futurs travaux, notamment l'aménagement de la salle de jeux, les façades, etc.

Depuis quelque temps le conseil déplore une recrudescence de petites dégradations entrainant souvent l'intervention d'entreprises de dépannage grevant ainsi le résultat. Cette situation contraint le conseil à mettre en place un gardien qui pourra ainsi assurer les états des lieux lors du passage des nombreux groupes qui se succèdent.

Si vous souhaitez séjourner au chalet contactez Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** ou par email : tmanin@free.fr qui se tient à votre disposition pour les modalités de réservation

Comme chaque année le CLM7Laux organise au sein du chalet des Berts deux séjours à savoir :

- **Le camp de ski pour les jeunes de 11 à 17 ans** qui se déroulera du 27 février 2017 au 3 mars 2017 inclut un **montant** comprenant les transports, l'hébergement, la pension complète et les forfaits. Cette année Thomas CHAMPION n'étant pas disponible un camp sera organisé par l'association OVIV (Organisation de la Vie Intercommunale de la vallée de la Varèze) qui réservera quelques possibilités d'accueil, sous réserve de places disponibles. S'inscrire directement auprès d'OVIV au 04 74 54 14 37.
- **Le séjour adulte** qui se déroulera du 5 au 10 mars 2017 pour un **montant de 210 €** comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de **46 €** Pour tout renseignement contacter Thérèse MANIN au **06 99 85 18 14** ou par email : tmanin@free.fr

Nous vous invitons à visiter notre site : http://clm7laux.e-monsite.com/

Cordialement
Michel GIRARDON
Président
06 32 49 20 36
girardon.michel@wanadoo.fr

CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE DES 7 LAUX
http://clm7laux.e-monsite.com/

KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

Etre victime n'est pas une fatalité.

Alors, apprendre les gestes les plus simples, les répéter, jusqu'à ce qu'ils deviennent naturels, se familiariser avec différentes situations (coups, saisies...), découvrir de quoi vous êtes vraiment capable...

Permet d'accroitre votre assurance...

Permet de vous donner les moyens de vous sortir sain et sauf d'une agression ou de l'éviter...

Ou d'agir pour défendre un proche en cas de besoin.

Le **KRAV MAGA** est une méthode de Self Défense ***réaliste*** créée dans les années 40 pour apprendre à se défendre rapidement.
Simple et ***efficace***, il est basé sur les ***réflexes*** naturels et a conquis autant les unités d'élites que des personnalités célèbres.
Le souci de réalisme de cette discipline n'autorise donc pas de règles, de limites ou de compétitions sportives.

Présents depuis 2010, notre objectif est de vous apprendre à vous défendre en toute sécurité et tout cela dans une bonne ambiance, en conservant un esprit de convivialité et de camaraderie.

Tout au long de la saison sportive, nous participons à diverses manifestations telles que Téléthon, Journée de la femme, Festival des arts martiaux,….

Afin de vous faire découvrir notre discipline, nous organisons également différents stages, ouverts à toutes et tous.

Alors n'hésitez pas à consulter notre site **www.kmpv38.fr**

C'est également cela que représente le **KMPV38**, *un club où il fait bon vivre !*

Pour tous renseignements
Vincent Pastor
Tél : 07.77.84.92.00
Mail : kravienne@gmail.com

ASSOCIATION CADENCE 38

L'association CADENCE 38 a été créée, il y a 15 ans, par cinq amis aimant le jazz.

Au fil des années, le groupe a grandi et il regroupe maintenant une quinzaine de musiciens.

MUSICADED, qui est un groupe de variété avec six musiciens et un chanteur, c'est lui qui vous fait danser.

Les 4 ELLES : un répertoire surprenant qui se promène avec Bach, Mozart mais aussi dans le folklore irlandais et le gospel. Quatre saxophones : soprano, alto, ténor et baryton, un mélange incroyable qui ravit le cœur.

CADENCE JAZZ : le groupe fondateur amoureux de Charly Parker mais aussi de Miles Davis, de Sonny Rollins, enfin des années 1950à 1966, batterie, clavier, saxophone et bientôt nous espérons un nouveau bassiste. Nous avons perdu notre bassiste, nous lançons un avis de recherche (niveau moyen).

Et bien sûr une FANFARE pour accompagner les cérémonies officielles. Là aussi, nous cherchons des musiciens jouant trompette, tuba et trombone !

Contact : Vincent ROCHE COLLET
06.88.41.24.31
Cadence38.e-monsite.com
Facebook : cadence jazz
Cadence38@gmail.com

GIRAFONS & CIE
Grandir en s'épanouissant
crèche girafons et cie
rue du village
38370 Saint - Prim
06.25.73.30.54

as AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
Avec ou sans rendez-vous
76, avenue du Général Leclerc
- VIENNE -
04 74 78 34 78
Centre Contrôle Viennois
ouvert du lundi au vendredi: 7h30 - 19h non stop
le samedi : 8h - 12h / 14h - 18h
www.autosecurite.com

PAROISSE ST PIERRE
EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais tout comme Saint Clair du Rhône, Les Roches de Condrieu, Saint Alban du Rhône, et Clonas avec qui nous travaillons plus particulièrement. Font également partie de cette paroisse les clochers d'Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Le Péage de Roussillon, Roussillon Saint Jacques et Notre Dame des Cités, Saint Maurice l'Exil, Salaise sur Sanne.

Nos prêtres et diacres ont également la responsabilité de la paroisse Notre Dame des Sources en Sanne Dolon qui regroupe les clochers d'Agnin, Anjou, Assieu, Bougé, Chambalud, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu, Sonnay et Ville sous Anjou.

Quelques informations pratiques sur la Paroisse

Prêtres :
Père Jean-Claude Lefebvre (modérateur)
Père Davy Bassila-Benazo (coopérateur)
Père Joachin Ratelomanantsoa (coopérateur et responsable du sanctuaire de la Salette à N.D. de Pipet)
Père Basile Nzereka-Mulewa (coopérateur)

Diacres : Bernard Buisson et Thierry Merle.

Equipe paroissiale :
Père Jean-Claude Lefebvre, prêtre modérateur
Mrs Yves Blanc et Pierre Boucherand, Mmes Nicole Gaillard, Monique Gargiolo et Marie-Claude Pillon

Conseil aux affaires économiques : M. Philippe Gay, économe paroissial

Accueil
Maison paroissiale : 4 rue Bayard, 38550 Péage de Roussillon
Tél. : 04 74 86 29 57 - courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr
Permanences : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 11 h et 16 h à 18 h
Lundi et Samedi : 9 h à 11 h
En dehors des permanences, un répondeur prend vos messages
Les Roches de Condrieu, cure : 25 rue Victor Hugo Tél. : 04 74 56 41 46
Permanence : Mardi 10 h 00- 12 h 00
Retrouvez toutes les infos sur le Site internet de la paroisse : http://www.pspepr.fr

Informations paroissiales :
Feuille de liaison entre nos communautés catholiques présentée dans le tambour de l'église et sur le site internet.
Feuille d'Informations des Offices affichée sur le parvis de l'église.

A propos de notre Vie d'Eglise

Une messe est célébrée à Saint-Prim, tous les troisièmes samedis du mois à 18h en hiver et 19h en été. Pour l'annoncer, les cloches sonnent à la volée environ 20 mn avant !!!

Départ du Père Erasme…

Lors de la messe de rentrée de nos deux paroisses, nous avons fêté le Père Erasme Paluku Maliro qui, après la fin de ses études supérieures en France, entame une nouvelle mission dans son pays en République Démocratique du Congo

Il nous a envoyé en retour ce message de remerciements :

Par votre présence priante, par vos messages et par vos dons précieux, vous avez été nombreux, de Saint Pierre, de Notre Dame et d'ailleurs à m'avoir manifesté votre amitié à l'occasion de la messe de rentrée paroissiale de cette année 2016-2017.

Je n'ai pas pu, malheureusement, répondre à chacun personnellement. Je vous prie de trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance et l'assurance de servir l'Eglise dans ma nouvelle mission au diocèse de Butembo-Beni, en R. D. Congo.

Pour l'argent recueilli, j'ai pensé acheter une « voiture de brousse », sur place en Afrique, parce qu'il pleut presque tous les jours dans ma région natale, le Nord-Kivu. Elle facilitera en outre le déplacement pour la pastorale.

Et hop, je pars ! Quand on s'aime bien et qu'on doit se quitter, on est toujours un peu triste. Mais, il semble que c'est Saint Augustin qui a dit : « au lieu de pleurer, disons merci à Dieu qui nous a permis de nous connaître et de nous aimer ; ne pensons pas à ce que nous perdons, mais à ce que nous avons reçu les uns des autres ».

Et arrivée du Père Joachin Ratelomanantsoa, nouveau prêtre coopérateur et également responsable du sanctuaire de la Salette à Notre Dame de Pipet.
Nous aurons certainement l'occasion de le rencontrer dans notre église de Saint-Prim au cours de l'année 2017 !!!

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS
UNE ANNEE CHARNIERE

Siège social : 21, Rue Victor Hugo
Accès au public : 5 bis rue du Rhône (parking)
38370 Les ROCHES DE CONDRIEU

Tél. : 04 74 56 42 26
Fax : 04 74 56 51 94
E mail : centre-infirmiers@wanadoo.fr

1er septembre, ouverture des nouveaux locaux

Ils ***répondent en tous points aux normes et règlements en vigueur exigés par l'ARS et l'administration*** et apportent des conditions de travail très appréciées par le personnel et les patients.
Pour en arriver à ce stade, 3 phases :

- Après plusieurs années de recherche de nouveaux locaux, l'association repère en 2014 un local industriel à louer ; sa situation sortie sud des Roches de Condrieu présente un avantage par sa position centrale et son accès facile ;
- 2015 négociations avec le propriétaire, démarches administratives avec obtention du permis de construire ;
- 2016 : réalisation des travaux.

Nous rappelons que le financement de cette opération a été assuré par :

- Les fonds propres de l'Association et un emprunt ;
- Un appel aux dons auprès de nos adhérents et sympathisants (7000€) auxquels il faut ajouter l'économie réalisée sur certains travaux effectués par les bénévoles de l'Association et des sympathisants.
  Tout le personnel et les membres du bureau ont adhéré et participé activement à ce projet.

Merci à tous, donateurs, bénévoles, personnel

Pour présenter ces nouveaux locaux, l'Association a organisé 2 Journées portes ouvertes :

- Vendredi 7 octobre avec les représentants élus municipaux et en présence de M. BINET député de la circonscription ;
- Samedi 8 octobre pour la population (150 visiteurs).

Fonctionnement du centre : AU SERVICE DES HABITANTS 7 JOURS SUR 7 ET 365 J/AN

Dans les communes des Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône, Saint Prim, Saint Alban du Rhône, Clonas sur Varèze et Chonas l'Amballan (Gerbey).

SOINS AU CENTRE

Lundi et vendredi :
7h à 12h et de 16h à 17h.
Mardi-Mercredi-Jeudi :
11h à 12h et de 16h à 17h

	Sur rendez-vous le week-end et jours fériés.
SOINS A DOMICILE	Tous les jours, dimanches et jours fériés : 7h à 12h et de 16h à 19h.
SECRETARIAT – ACCUEIL	Lundi-Jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30 Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h à 12h

EN DEHORS DE CES HEURES

Laisser un message sur le répondeur, une infirmière vous rappellera.

Outre les Soins Infirmiers classiques, nous rappelons que la **particularité du Centre Infirmier est son activité SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)** Ce service, agréé et défini par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour nos 6 communes, permet d'assurer des soins auprès de personnes de plus de 60 ans ou handicapées. Le financement forfaitaire est assuré par l'ARS à un coût moins onéreux que les actes infirmiers remboursés par la CPAM.

La prise en charge au SSIAD est décidée par l'Infirmière coordinatrice sur la base du dossier médical et en accord avec le médecin traitant.

Qualité

Dans le rapport d'évaluation externe envoyé à l'ARS le 28/12/2014, la principale observation mentionnée portait sur les locaux considérés trop exigus et inadaptés.

La nouvelle implantation répond à ces exigences et conforte l'agrément qualité délivré par l'ARS.

Cet aménagement permet une organisation plus rationnelle de nos locaux, une meilleure installation phonique et thermique, la création d'une pièce de confidentialité et un espace de confinement (risques industriels). Ce transfert offre une meilleure présentation de notre centre, avec un parking privé répondant à nos besoins et un accès pour les personnes à mobilité réduite, compte-tenu des règles de sécurité et d'accessibilité.

Nous rappelons que l'engagement qualité, pris par les membres du bureau, l'ensemble du personnel et le Conseil d'administration, vise plusieurs objectifs :

- Rechercher l'amélioration continue de la qualité des soins ;
- Toujours mieux répondre aux attentes de nos patients et leurs familles ;
- Renforcer notre adaptation aux évolutions techniques de la médecine ;
- Ajuster nos soins en tenant compte du développement de la chirurgie ambulatoire.

L'ACTU EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Le Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais

Après 2 années de gestation, le Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais entrera en service en janvier 2017 ! Outre le prêt, la consultation de documents, la participation aux animations… les usagers pourront désormais, depuis n'importe quelle bibliothèque du réseau, consulter, réserver et se procurer les ressources disponibles des autres bibliothèques grâce à un portail informatique et à la circulation des documents à la demande (livres, revues, CD, DVD, partitions…). En d'autres termes, chaque bibliothèque du réseau va devenir une médiathèque en puissance ! Le réseau va donc considérablement élargir son offre documentaire, proposer une plus grande proximité et égalité d'accès aux ressources pour les lecteurs, offrir des amplitudes d'ouverture plus importantes, etc.

Le réseau regroupe les médiathèques municipales d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou et la Médiathèque communautaire de Saint-Maurice-l'Exil, devenue tête de réseau.

La mise en réseau des médiathèques du territoire a nécessité 2 années de travail, au cours desquelles la CCPR a bénéficié du soutien du Service de la Lecture Publique du Département de l'Isère. Les bénévoles et les professionnels ont travaillé sur la définition des besoins informatiques, la consultation et le choix du logiciel de gestion des bibliothèques, la formation au logiciel et l'harmonisation des pratiques professionnelles (conditions d'inscription, d'accueil, de prêt et de services). Les étapes suivantes du réseau seront : l'intégration des bibliothèques qui ont la volonté de rejoindre le réseau, le travail collaboratif sur les acquisitions de documents et la mutualisation des animations du réseau et sur l'augmentation du fonds documentaire, bibliothèque numérique comprise.

Par ailleurs, la Médiathèque du Pays Roussillonnais "Tête de Réseau", à Saint-Maurice-l'Exil, va bénéficier d'une extension et rénovation de ses locaux, dès 2017.

Infos pratiques :

Le portail

Consultation, réservation, prolongation des documents, animations, informations pratiques

reseau-mediatheques.ccpaysroussillonnais.fr

Ce site sera opérationnel fin janvier 2017

L'inscription

L'inscription (ou la réinscription) se fait dans la médiathèque de son choix.

La carte est individuelle, intercommunale et unique à tout le réseau. Elle est valable un an.

Elle est gratuite jusqu'à 18 ans et de 5 € au-delà.

Le prêt

Il est possible dans toutes les médiathèques du réseau. Vous pouvez emprunter, par carte, dans une médiathèque ou pour l'ensemble du réseau, pour une durée de 21 jours : 10 imprimés, 4 CD, 4 DVD, 3 livres audio, 2 partitions.

Il y a toujours une médiathèque ouverte !

- Lundi : Agnin, Le Péage-de-Roussillon, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou
- Mardi : Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay
- Mercredi : Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou
- Jeudi : Le Péage-de-Roussillon, Vernioz
- Vendredi : Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil
- Samedi : Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay, Ville-sous-Anjou

AGNIN
Rue des écoles 38150 Agnin
04 74 84 14 25 bibli.agnin@live.fr

ANJOU
Mairie 38150 Anjou
04 74 84 15 12 bibliotheque.anjou@orange.fr

BOUGE CHAMBALUD
7 Place du 8 mai 1945 38150 Bougé-Chambalud
04 74 48 35 39 bibliotheque.bougechambalud@orange.fr

CLONAS SUR VAREZE
Impasse des écoles 38550 Clonas-sur-Varèze
b-m.clonas@orange.fr

SONNAY
20 Route de Bougé 38150 Sonnay
04 74 57 64 51 bibliotheque.sonnay@yahoo.fr

CHANAS
2 Place de la paix 38150 Chanas
09 67 71 73 87 bibliochanas@hotmail.fr

LE PEAGE-DE-ROUSSILLON
11 Avenue Jules Ferry 38550 Le Péage-de-Roussillon
04 74 86 58 60 bibliotheque.municipale@le-peage-de-roussillon.fr

SAINT-MAURICE-L'EXIL
Rue de la commune 1871 38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 86 20 26 contact-mediatheque@ccpaysroussillonnais.fr

VERNIOZ
160 Route du Pilat 38150 Vernioz
04 74 54 77 04 bibliothequevernioz@orange.fr

VILLE-SOUS-ANJOU
Rue des écoles 38150 Ville-sous-Anjou
04 74 58 17 49 bibliovsa38@orange.fr

****

Contact Presse :
Carine HILAIRE 04 74 29 31 05

METEO A ST PRIM

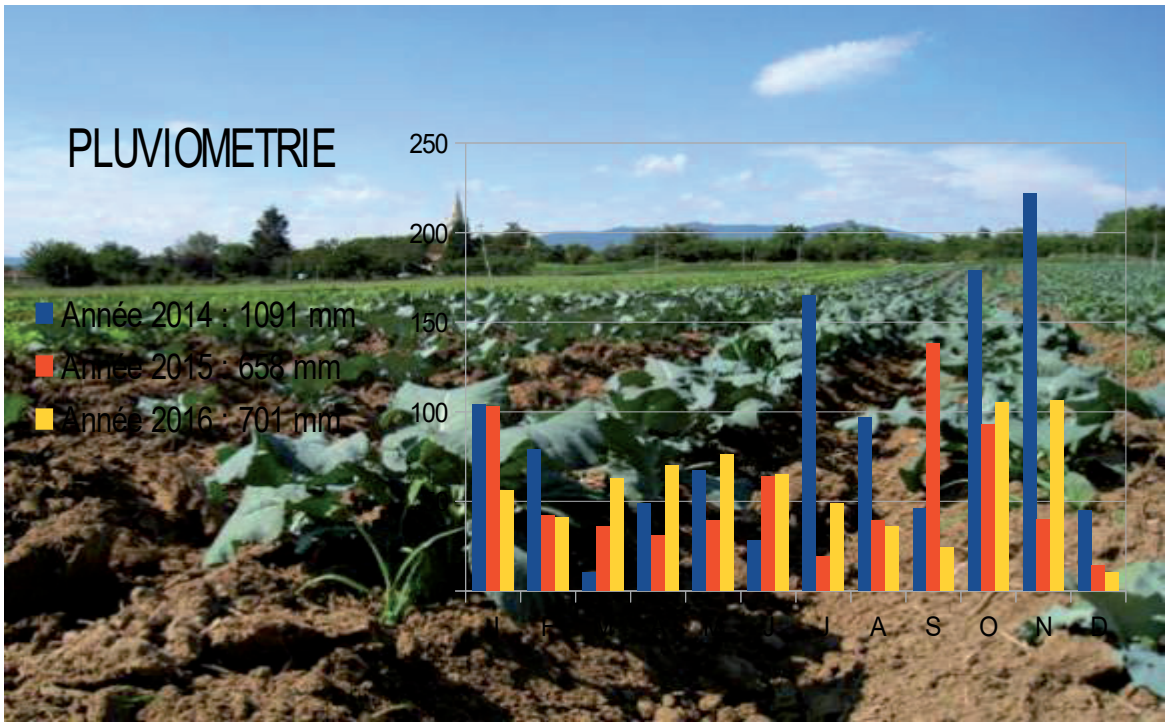

2016 débute avec des températures nettement au dessus de la moyenne décennale. On note +3°C en janvier et surtout +4°C en février. En juillet et en août, les enregistrements de cette année sont également supérieurs de 2°C.
Finalement l'année s'est terminée légèrement au dessus de la moyenne décennale : 0,5°C.
La température maximal enregistrée : +36°C les 8 et 10 juillet 2016. La température minimale : seulement -3°C fin décembre.

2016, une année moyenne avec 701 mm de pluie. Seulement 4 cm de neige en janvier et 5 cm en novembre.

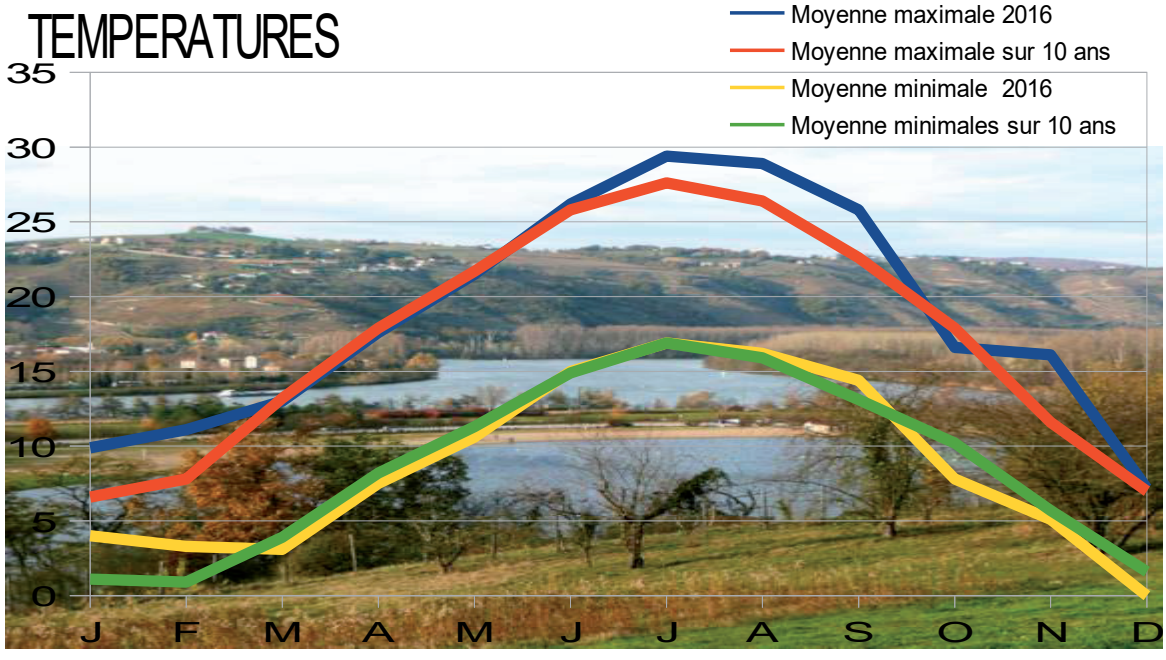

Moyenne sur l'année 2016 : mini 8,7°C – maxi : 18,6°C/Moyenne sur 10 ans : mini 8,8°C – maxi 18,4°C

Comme chaque année les données météo sont relevées quotidiennement par Paul CLO.

LAURENT Philippe
Terrassement
& Travaux Publics
25 rue des Charmilles
38150 VERNIOZ
04-74-84-43-25
06-87-41-35-87
tp.laurent-philippe@orange.fr

ASE
Alliance Sud Expertise
Diagnostics immobiliers
Amiante
Plomb
Performance énergétique
Gaz
Electricité
Métrage / Loi carrez
Termites
Accessibilité handicapés
Estimation de biens
Mise en copro. / Millièmes
www.alliancesudexpertise.com
Tél. 04 74 58 70 05
Alliance Sud Expertise 38
189 Chemin des grandes bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN

AU JARDIN DU PILAT
Jardinerie Horticulteur Décoration
21, Z.A. de Verlieu - 42410 CHAVANAY
Tél. 04 74 48 20 58 - Port. 06 73 39 82 21
Fax. 09 66 82 20 58
aujardindupilat@orange.fr
cap jardin
Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h.

BUFFIN TP
Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats
Tel : 04 74 56 03 20
site internet : www.buffin-tp.fr
69420 AMPUIS

NETTOYAGE ET MAINTENANCE
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
JL PARET
6 rue Isaac Newton
38550 St Maurice l'exil
Tel : 04 74 56 41 11
Fax : 04 74 56 50 01
nettoyagemaintenance@laposte.net
ENTRETIEN JOURNALIER ET PERIODIQUE

Géomètres-Experts depuis 1938
Bornage - Division de terrains ou de bâtis
Lotissement - Copropriété - Topographie
Bureau d'études techniques VRD
Diagnostics immobiliers
ARPENTEURS
VIENNE (38200)
30 Av. Gal Leclerc – Bât Le Swing
Tél : 04 74 85 26 24
@ : vienne@arpenteurs.pro
ST MAURICE L'EXIL (38550)
44-46 Rue de la Commune 1871
Tél : 04 74 11 12 62
@ : sme@arpenteurs.pro

GROUPAMA
TOUJOURS PROCHE
DE VOUS
VOTRE AGENCE À CONDRIEU
10 rue Jean Peyret
Tél. 09 74 50 34 15
Prix d'un appel local à partir d'un fixe
Retrouvez-nous sur groupama.fr
Groupama
Toujours là pour moi.

METALLERIE - CHARPENTE
réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture
VALLIN DANIEL
artisan
n°765 chemin de l'arnaude 42410 StMichel sur Rhône
tel:04-74-59-58-80 ou port: 06-08-85-41-64
vallin.serrurerie@gmail.com

Calendriers des Fêtes 2017

Janvier :

vendredi 13 : soirée théâtre Comité des fêtes
samedi 14 : repas dansant des Boules de Chonas St Prim
dimanche 15 : vœux du maire de Chonas l'Amballan
samedi 21 : repas des St Vincent de Chonas et St Prim

Février :

dimanche 5 : concours de belote de l'Automne de la vie
samedi 11 : soirée dansante du Tennis club
samedi 25 : concours de belote St Vincent St Prim

Mars :

vendredi 3 : AG du comité des fêtes de Chonas
vendredi 17 : carnaval APE de Chonas + tombola
samedi 25 : soirée théâtre organisée par le refuge de Gerbey

Avril :

samedi 1er : coupe de printemps 32 doubles 3 et 4ème division à 13h
samedi 8 : journée des adhérents ACL

Mai :

lundi 8 : 11h commémoration armistice du 8 mai 1945
dimanche 28 : vide grenier du comité des fêtes

Juin :

vendredi 9: coupe de la société 32 doubles 3 et 4ème division à 18h
samedi 17 : kermesse de l'école
mercredi 21 : Fête de la musique
samedi 24 : AG du Judo club

Juillet :

samedi 1er : concours de pétanque ST Vincent de Chonas
jeudi 13 : fête nationale , soirée et feu d'artifice à l'espace intercommunal
vendredi 14 : concours de boules, Journée But d'Honneur sociétaires à 8h

Août :

dimanche 6 : challenge Philippe Maillard , 32 quadrettes sur invitation loisirs à 8h
dimanche 20: boules , Challenge SAIP 32 simples 4ème division à 8h
Challenge Honoré Viallet 32 simples 3 et 4ème division à 9h
Challenge de la société 16 doubles 3 et 4ème division à 13h30

Septembre :

Octobre :

samedi 14 : soirée théâtre par Grains d'Sel

Novembre :

samedi 11 : 11h commémoration armistice 11 novembre 1918
dimanche 12 : braderie APE
jeudi 16 : soirée beaujolais nouveau par le comité des fêtes
vendredi 17 : AG de l'association des boules
dimanche 19 : concours de belote Automne de la vie
vendredi 24 : AG de l'association Culture et Loisirs
samedi 25 : soirée théâtre organisée par l'ACL
samedi 25 : boudins à la chaudière organisé par L'ACCA

Décembre :

samedi 9 : repas CCAS de Chonas
vendredi 22 : vente d'escargots par le comité des fêtes

Mairie : 153, rue du village 38370 ST PRIM
Tél : 04 74 56 42 70
mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi : 14 heures à 17 heures 30